

Guide *des études*

2022 - 2023

MASTER

Mention

HISTOIRE DE L'ART
ET ARCHÉOLOGIE

Parcours

RECHERCHE EN
HISTOIRE DE L'ART
EN PRÉSENTIEL





MASTER HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS RECHERCHE EN
HISTOIRE DE L'ART en PRESENTIEL
(RHA SITE)



SOMMAIRE

Mot d'accueil	p. 5-7
Présentation du département	p. 8-17
Calendrier	p. 9
Informations pratiques	p. 18-19
Présentation Master	p. 20-26
<i>Master 1</i>	p. 27-47
<i>Master 2</i>	p. 48-64
Pôle DELANG	p. 65
Certifications	p. 66
CRL	p. 67
CLIL	p. 68-69
Règlement des études	p. 70
Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et compétences	p. 71-76
Incontournable pour réussir sa rentrée	p. 77-81
Bibliothèques et centres de recherches	p. 82-91
Associations étudiantes	p. 92
Maison de la médiation	p. 93
Services numériques	p. 94-97
Contacts Université de Lille	p. 98-102



AVERTISSEMENT

Ce livret d'accueil est conçu pour vous aider.

Il a été réalisé pour répondre aux questions que les étudiants se posent fréquemment.

Nous vous conseillons de le lire au moins une fois dans son intégralité.

**Bonne lecture et bienvenue
au département Histoire de l'art et Archéologie**

MOT D'ACCUEIL

Chères étudiantes, chers étudiants,

Votre génération est parvenue à l'âge adulte dans un monde qui traverse des bouleversements inédits. Face à ces derniers, se former est essentiel pour faire advenir les transformations nécessaires, de manière raisonnée et sans rien céder à des instincts mortifères.

Les Humanités, ces disciplines construites autour de la compréhension au sens large, jouent un rôle crucial dans ce processus. La technologie ne peut pas, à elle seule, fixer le cap de nos communautés humaines. Pour défendre voire construire des valeurs communes, il nous faut être capables de saisir les différences qui nous distinguent, de connaître les émotions qui nous singularisent pour construire un dialogue qui nous rassemble. Quelle que soit la discipline que vous avez choisie, vous apprendrez à construire un sens commun. Cela passe par un travail rigoureux d'acquisition de connaissances sans lequel il n'y a pas de véritable compétence. Cela nécessite donc un engagement entier dans vos études que les équipes pédagogiques et administratives de la Faculté auront à cœur de favoriser.

Ce guide des études en témoigne. Sa lecture attentive vous permettra de bien comprendre votre environnement, le fonctionnement de la Faculté et de ses départements, les attentes en matière d'évaluation, etc. Il vous permettra d'identifier vos interlocutrices et vos interlocuteurs. Il vous aidera à vous impliquer pleinement dans votre formation.

Nous mesurons tous la responsabilité qui est la nôtre pour vous mener à bien dans votre parcours.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite une excellente année universitaire.

Gabriel GALVEZ-BEHAR

Professeur des Universités

Doyen de la Faculté des Humanités

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiants et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres

- 7 000 étudiants ;
- Près de 200 enseignants et enseignants-chercheurs ;
- Près de 400 chargé.e.s de cours ;
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées.

L'équipe de direction de la Faculté :

Doyen : Gabriel Galvez-Behar

Vice-doyens : Cédric Patin – Gabrielle Radica – Marie Bulté – Anne De Cremoux

Responsable administrative de la Faculté : Catherine Lenain

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/>

Faire un stage

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage**, document contractuel obligatoire, qu'il convient de saisir sur l'application Pstage disponible sur votre ENT.

L'établissement de votre convention de stage doit suivre la procédure de la Faculté des Humanités. Nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site de la Faculté :

<https://humanites.univ-lille.fr/relations-professionnelles-stages>

Vous y trouverez également des outils et ressources pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel.

Nous vous invitons également à vous inscrire sur les réseaux sociaux professionnels, véritables appuis pour élargir votre réseau professionnel et faciliter votre recherche de stage.

<https://www.lilagora.fr/group/faculte-des-humanites/30>

<https://www.linkedin.com>

Le bureau des stages de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336 : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Contacts

Pour les départements Arts, Histoire et Histoire de l'art et Archéologie :

Suzanne Klimsza

Mail : suzanne.klimsza@univ-lille.fr

Tel : 03 62 26 95 00

Pour les départements Langues et Cultures Antiques, Lettres Modernes, Philosophie et Sciences du Langage :

Lisa Haouat

Mail : lisa.haouat@univ-lille.fr

Tel : 03 62 26 97 41



Le département Histoire de l'art et archéologie

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023

Université de Lille

Calendrier campus PDB 2022-2023

CPVU du 23 juin 2022 document voté

	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															
16															
17															
18															
19															
20															
21															
22															
23															
24															
25															
26															
27															
28															
29															
30															
31															

Semestres impairs	Semestres pairs	après-midi passées pour événements université	CT semestre impair
Rentrée / Jivé / intégration / accueil IP		Mixité, etc.	CT semestre pair
Pauses pédagogiques	Attention : en raison de leurs spécificités, les formations en alternance, la formation continue peuvent ne pas mettre en place les pauses pédagogiques.		Pré-centrées et rentrées : à partir du 22 août 2022
Vacances scolaires zone B			Bornage fin de l'année universitaire : 31 août 2023
Jours fériés / Fêtes légales			Cas particuliers de bornage fin de l'année universitaire : 30 septembre 2023 pour les BUT 2/DUT2, DEUST2, licences professionnelles, les masters 2 et les formations en alternance 31 octobre 2023 pour les thèses d'exercice



Le calendrier est téléchargeable sur le site internet ou sur les moodle secrétariat

CALENDRIER

Pré rentrée le lundi 12 septembre 2022 14h00-16h00

Salle HA 1 (A1. 351)

Rentrée le lundi 12 septembre 2022

Veuillez noter que ce calendrier est général pour l'université et vous indique les dates des deux semestres.

Concernant les examens, le master a, en revanche, un calendrier propre à la formation et déterminé à l'échelle du Département Histoire de l'Art et Archéologie car il est en session unique.

Les dates des examens de fin de semestre sont indiquées sur la plateforme de l'Enseignement à Distance et sur le Moodle du secrétariat du Département en cours de semestre.

Le calendrier est disponible en version pdf sur le site internet du département : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>



LE DÉPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Le département d'histoire de l'art et d'archéologie de l'université de Lille est l'un des plus importants en France, avec près de 1300 étudiants et une équipe pédagogique forte d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs. Il est l'un des sept départements de la faculté des Humanités de l'université de Lille, issue de la fusion en 2019 de la faculté des Sciences historiques, artistiques et politiques et de l'ancienne faculté des Humanités. Il est situé sur le campus de Pont-de-Bois à Villeneuve-d'Ascq (site de l'ancienne université Lille 3), où sont assurés la plupart des enseignements de licence et de master ; certains se déroulant toutefois hors les murs : musées, monuments, sites archéologiques, voyages d'étude. Des bibliothèques spécialisées offrent les ressources nécessaires à la progression dans cette filière ouverte sur un large éventail de métiers dans les domaines de la culture, mais qui exige assiduité et travail régulier.

Le département dispense, par ses divers mentions et parcours, une formation complète en histoire de l'art, de l'Antiquité à l'art actuel, et en archéologie, de la préhistoire à l'époque contemporaine. Il est par ailleurs le seul en France à proposer un enseignement complet à distance en histoire de l'art, depuis la licence jusqu'au master. Les étudiants ont ensuite la possibilité de poursuivre leurs études en doctorat en intégrant, après examen de leur projet de recherche, l'école doctorale de l'université de Lille et l'un des deux laboratoires de recherche dédiés : l'[Institut de Recherches historiques du Septentrion](#) (IRHiS-UMR 8529, Univ. Lille, CNRS) pour l'histoire de l'art, ou le [Centre de recherche Histoire, Archéologie, Littérature des Mondes Anciens](#) (HALMA-UMR 8164, Univ. Lille, CNRS, MC) pour l'archéologie.

Les formations en histoire de l'art, en archéologie, dans le domaine des patrimoines et en sciences et cultures du visuel permettent une spécialisation et une professionnalisation progressives. Dès la Licence, une place importante est donnée à la découverte des nouvelles technologies, à l'apprentissage des langues étrangères et à la préprofessionnalisation, tant en recherche (travaux d'étude et de recherche en licence puis mémoires en master) que dans l'insertion professionnelle avec la valorisation d'expériences professionnelles ou de stages d'une durée de plusieurs semaines (en licence) à plusieurs mois (en master).



Les équipes pédagogiques et administratives du département d'Histoire de l'art et vous encouragent à lire attentivement ce guide et à naviguer sur la page Internet du département où vous trouverez les informations utiles à l'organisation de vos études et à la réussite de vos projets.

N'hésitez pas, par ailleurs, à prendre contact avec [Mme Audrey VEREZ](#) (Licence site) ou [Mme Angélique CROSSOUARD](#) (masters en présentiel et à distance) ou [Mme Muriel ANCELLE](#) (Licence 1 distance) ou [Mme Amandine PRESSEZ](#) (Licence 2 et 3 à distance)

Soyez les bienvenus !

Etienne Hamon, directeur du département d'histoire de l'art et d'archéologie

Markus Kohl, directeur adjoint du département d'histoire de l'art et d'archéologie



Département Histoire de l'art et archéologie

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS SUR SITE (DÉPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE)

Localisation : bâtiment A, salles A1 351 à 399 (couloir situé en face des amphithéâtres A5 et A6)

Pour joindre la Faculté :

- Par courrier postal : Faculté des Humanités, Université de Lille, BP 60149, 59653 Villeneuve d'Ascq cedex (joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de destination).
- Par courrier électronique au responsable et/ou au secrétariat concerné.

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERMÉ	13H30 – 16H30
MARDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
MERCREDI	9H – 12H	13H30 – 16H30
JEUDI	9H – 12H	13H00 – 16H00
VENDREDI	9H – 12H	FERMÉ



LA DIRECTION DE LA FACULTÉ

La Faculté est administrée par un conseil élu de 40 membres comprenant enseignants, étudiants, personnels administratifs et ingénieurs techniques ainsi que des personnalités extérieures. Le doyen, les vices-doyens et la responsable administrative sont assistés dans leurs fonctions par un bureau élu.

Doyen	M. Gabriel GALVEZ-BEHAR
Vices doyens	M. Cédric PATIN , Mme Gabrielle RADICA, Mme Marie-Hélnène BULTE Mme Anne DE CREMOUX
Directrice générale des services d'appui	Mme Catherine LENAIN
Directeur du département HAA	M. Etienne HAMON
Directeur adjoint	M. Markus KOHL
Responsable département HAA	Mme Aurélie SEMAESSE (aurelie.semaesse@univ-lille.fr)

GESTIONNAIRES PÉDAGOGIQUES

Licence 1 HAA, EAD	Mme Muriel ANCEL (muriel.ancelle@univ-lille.fr)
Masters	Mme Angélique CROSSOUARD (angelique.crossouard@univ-lille.fr)
Licence 2 et 3 HAA, EAD	Mme Amandine PRESSEZ (amandine.pressez@univ-lille.fr)
Licence HAA site	Mme Audrey VÉREZ (audrey.verez@univ-lille.fr)

RÉFÉRENTS

Relations internationales M. Markus KOHL (markus.kohl@univ-lille.fr)
Erasmus +,
BCI (Bureau de coopération interuniversitaire Québec),
DAAD (Office allemand d'échanges universitaires), etc.

Handicap et sentinelle M. François ROBICHON (françois.robichon@univ-lille.fr)

Étudiants en situation de handicap :

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à rencontrer en début d'année Mme Aurélie Semaesse référente administrative ou M. François Robichon référent pédagogique. Ils pourront ainsi vous guider personnellement et répondre à vos besoins spécifiques.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Responsable de mention Mme Chang-Ming PENG (chang-ming.peng@univ-lille.fr)

Responsable du parcours M Bertrand COSNET (bertrand.cosnet@univ-lille.fr)

PERSOINNEL ENSEIGNANT

Les enseignants de la faculté disposent d'une page personnelle accessible *via* le site de la Faculté, rubrique « Personnel enseignant ».

Histoire de l'art antique et archéologie

Mme Frédérique BLAIZOT, Professeure des universités, archéologie romaine et gallo-romaine

M. Xavier DERU , Maître de conférences HDR, archéologie romaine et gallo-romaine

Mme Sandrine HUBER, Professeure des universités, archéologie grecque

M. Markus KOHL, Maître de conférences, archéologie classique

Mme Florence LE BARS-TOSI, Maître de conférences, histoire de l'art antique

M. Grégoire POCCARDI, Maître de conférences, archéologie classique

M. Giorgos SANIDAS, Maître de conférences HDR, archéologie grecque

Mme Valérie TAILLANDIER, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Histoire de l'art du Moyen Âge

M. Elliot ADAM, Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Mme Élise BAILLIEUL, Maître de conférences

M. Mathieu BEAUD, Maître de conférences

M. Bertrand COSNET, Maître de conférences

M. Marc GIL, Maître de conférences

M. Étienne HAMON, Professeur des universités



Histoire de l'art moderne

M. Thomas GOLSENNE, Maître de conférences (en CRCT au second semestre)

Mme Gaëtane MAËS, Professeure des universités

M. Patrick MICHEL, Professeur des universités

Mme Valéria MOTTA, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Mme Sophie MOUQUIN, Maître de conférences

Mme Charlotte ROUSSET, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Mme Valentina SAPIENZA, Maître de conférences (en détachement)



Histoire de l'art contemporain

Mme Delphine BIÈRE, Maître de conférences

M. Frédéric CHAPPEY, Maître de conférences

Mme Isabelle ENAUD-LECHIEN, Maître de conférences HDR

Mme Chang-Ming PENG, Professeure des universités

Mme Pauline PREVOST-MARCILHACY, Maître de conférences

M. François ROBICHON, Professeur des universités



Sciences et Cultures du Visuel

M. Gil BARTHOLEYNS, Maître de conférences

M. Thomas GOLSENNE, Maître de conférences (en CRCT au second semestre)



Langue vivante

Mme Sabrina FORMENT, PRCE, anglais

Mme Isabelle LOSTANLEN, PRCE, espagnol

Mme Inés LABORDE PATRON, Professeure contractuelle en CDI

M. Dominic OCKENDEN, PRCE, anglais

M. Jean-Christophe VAN THIENEN, PRAG, anglais

Mme. Véronique TOURLOUSE, PRCE, anglais



INFORMATIONS PRATIQUES

Au département Histoire de l'art et Archéologie sont préparés les diplômes suivants :

- Licence Histoire de l'art et Archéologie
- Master Histoire de l'art
 - parcours Recherche en Histoire de l'Art (en présentiel)
 - parcours Recherche en Histoire de l'Art (à distance)
 - parcours Patrimoine et musées
- Master Mondes anciens parcours métiers de l'archéologie
- Master Sciences et Cultures du visuel

Quelle est la différence entre inscription administrative, et inscription pédagogique ?

1/ Inscription administrative : le dossier d'inscription est accessible en ligne sur le site web de l'université (une fois que vous aurez procédé à votre inscription administrative et réglé vos frais d'inscription, votre carte étudiante vous sera attribuée et vous pourrez accéder à votre ENT).

Lancement de la campagne : 04/07/2021 14h (interruption entre le 23/07/2022 et le 15/08/2022)

Date limite pour les étudiants en M1 : 26/08/2022

2/ Inscription pédagogique : elle est à effectuer sur le site web de l'Université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de vous inscrire aux cours que vous avez choisis (en cas de choix) et de valider votre inscription aux examens. Taper www.univ-lille.fr, puis cliquer sur ENT (en haut à droite de la page). L'inscription pédagogique doit se faire **à chaque semestre**



Que sont les ECTS ?

Les ECTS facilitent la mobilité des étudiants d'un établissement à l'autre (en France, ou en Europe dans le cadre des échanges Erasmus).

Temps de travail personnel

Le temps passé en cours et en TD doit être complété par un temps de travail personnel hebdomadaire, qui doit être au moins égal au temps passé en cours (relecture des notes, assimilation du contenu du cours, travail en binôme, travail en bibliothèque, lectures complémentaires, etc).

Boursiers

La circulaire adressée aux recteurs le 21 juillet 2014 a introduit un contrôle de l'inscription pédagogique des étudiants au début du premier semestre. Désormais, tout étudiant n'ayant pas procédé à son inscription pédagogique au plus tard avant la fin du premier semestre de l'année universitaire voit le paiement de sa bourse immédiatement suspendu.

Le secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à La Recherche a accompagné l'augmentation des bourses d'un contrôle plus rigoureux de l'assiduité des étudiants et n'a pas hésité à suspendre ou demander le remboursement des versements en cas de manquement.



MASTER HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Le Master Recherche en Histoire de l'Art proposé à l'université de Lille SHS a pour spécificité de se décliner en deux parcours distincts :

- un parcours en présentiel
- un parcours en enseignement à distance destiné aux étudiants empêchés pouvant justifier de leur statut (personnes salariées, en charge de famille, éloignées géographiquement, en double cursus, etc.)

Les conditions de candidature au Master Recherche en Histoire de l'Art sur site et à distance sont les mêmes, mais une fois admis, l'étudiant s'inscrit dans une seule version pour l'ensemble de son Master (en présentiel ou à distance). Dans les deux parcours, les modules diffèrent légèrement afin de s'adapter aux contraintes des étudiants et pour chacune des versions, l'étudiant doit se référer au guide correspondant où il trouvera les descriptifs des enseignements et des examens adéquats.

Le choix de l'inscription au Master Recherche en Histoire de l'art à distance nécessite l'acquittement de droits spécifiques en sus des droits nationaux (voir Service de l'Enseignement à Distance) : <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/enseignement-a-distance-ead>

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION EN MASTER

En raison d'une réforme ministérielle du cursus conduisant au diplôme national de master (DNM), les modalités d'accès en Master 1 ont évolué depuis la rentrée 2017. Les étudiants doivent désormais poser leur candidature dans le ou les Masters de leur choix au printemps précédant l'année d'inscription souhaitée, selon un calendrier fixé par chaque formation.

Des informations sur les conditions d'admission et d'inscription aux différents Masters sont accessibles en ligne sur le site de l'université de Lille:

<https://www.univ-lille.fr/etudes/>

Elles sont également disponibles sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

<https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>

Les dossiers de candidature doivent comporter plusieurs pièces administratives, ainsi que des pièces rédigées par le candidat (notamment : CV sous format Europass, document rédigé détaillant le projet professionnel et de recherche en deux pages). Il est donc fortement recommandé de préparer et d'envoyer son dossier assez tôt, car tout dossier incomplet après la clôture des candidatures sera déclaré irrecevable. Toutes les candidatures se font exclusivement par voie électronique selon un calendrier précis. Une commission examine ensuite les dossiers et informe les étudiants de leur admission ou de leur refus. Jusqu'à 2022, les dossiers étaient déposés sur l'application e-candidat sur le site de l'université, mais il est probable qu'en 2023, ils devront être déposés sur ParcoursSup selon de nouvelles directives ministérielles.

<https://www.univ-lille.fr/formations/fr-00002359>

DURÉE DU MASTER

Le diplôme de Master se compose de deux années en totalité (Master 1 + Master 2). L'année de Master 1 (M1) correspond donc officiellement à une année d'études, mais elle peut éventuellement se dérouler sur deux années pour les étudiants ne pouvant consacrer tout leur temps à sa préparation. **En raison de la capacité d'accueil limitée, aucun redoublement d'année n'est toutefois automatique et toute demande de redoublement fait l'objet d'un examen lors du jury de fin d'année** : le redoublement ne peut être accordé qu'à des étudiants témoignant d'un réel investissement dans la formation et ayant validé un nombre suffisant d'UE au cours de l'année de leur première inscription. Les UE complètes obtenues durant la première année demeurent acquises une fois pour toutes.

PRÉ-REQUIS ET OBJECTIFS DU MASTER

Le parcours Recherche en histoire de l'art du Master a pour aspect essentiel la rédaction d'un mémoire. À ce titre, il demande une grande autonomie de la part de l'étudiant qui doit être capable d'élaborer une ébauche de sujet de recherches au moment de sa candidature, et de conduire cette recherche sous la supervision d'un directeur ou d'une directrice si sa candidature est retenue.

Le mémoire demande un investissement personnel important, et c'est pourquoi il est indispensable que l'étudiant fasse le choix d'une période (histoire de l'art médiévale, moderne ou contemporaine) et d'un domaine (architecture, peinture, sculpture, arts graphiques, cultures visuelles, littérature artistique) qui l'attirent en priorité. Cet impératif est d'autant plus essentiel que le mémoire de Master 1 est souvent prolongé par celui de Master 2. Enfin, pour toutes ces raisons, il est attendu du candidat qu'il ait une expérience préalable des méthodes propres à la recherche historique par le biais de son cursus antérieur. Une fois son choix fait, le candidat à une intégration en master propose les thèmes de recherches qui l'intéressent à l'un(e) des enseignant(e)s-chercheurs/ses de l'équipe pédagogique afin de solliciter une validation d'encadrement (étape obligatoire lors de la phase de candidature).

Pour connaître les spécialités des enseignant(e)s-chercheurs/ses, voir la liste des titulaires en Histoire de l'Art au début de ce guide et leurs domaines sur : <https://pro.univ-lille.fr/>
Attention : seul(e)s les titulaires en Histoire de l'Art médiévale, moderne et contemporaine sont habilité(e)s à diriger les mémoires du Master RHA.

Les mémoires effectués au cours du Master 1 (puis du Master 2) concernent l'une des trois périodes (l'histoire de l'art médiéval, l'histoire de l'art moderne ou l'histoire de l'art contemporain), et ils sont l'occasion pour les étudiants d'expérimenter les problématiques de la recherche, d'approfondir les connaissances liées à un domaine spécifique et d'acquérir les règles élémentaires de rédaction.

Le Master mention histoire de l'art remplit deux buts :

- pour le petit nombre d'étudiants qui continueront leur cursus par la préparation d'une thèse, constituer la base indispensable à l'entrée en doctorat.
- pour ceux qui opteront, dès la fin du Master, pour une insertion professionnelle, donner les compétences indispensables à la préparation des entretiens d'embauche et des concours, et la maîtrise des méthodes utilisées quotidiennement dans tous les métiers des musées et du patrimoine.

CURSUS

Les étudiants doivent entreprendre leur cursus après avoir fait le choix, en fonction de leurs intérêts, d'un directeur de recherche et d'un sujet. Il se spécialise alors dans l'une des trois périodes proposées par la formation :

- Histoire de l'art médiéval
- Histoire de l'art moderne
- Histoire de l'art contemporain

Ce choix laisse néanmoins la possibilité à l'étudiant d'effectuer des recherches sur des thèmes plus transversaux dans lesquels l'Université de Lille offre des opportunités géographiques ou scientifiques particulières : les processus de création, les échanges artistiques, les patrimoines, les arts précieux et décoratifs, l'architecture, les collections...

NOTES IMPORTANTES

- La formation comporte l'obligation de maîtriser convenablement au moins une langue étrangère.
- Les étudiants souhaitant s'inscrire en M1 ou en M2 de l'une de ces formations doivent veiller :
 - à respecter les démarches de candidature et d'inscription administrative précisées par la scolarité sur le site internet de l'université et/ou de candidature imposée par la Faculté Humanités ;
 - à déterminer un sujet de recherche avec un directeur/une directrice de recherche choisi parmi les enseignant(e)s-chercheurs/ses membres de l'UMR 8529-IRHiS (professeur, maître de conférences HDR, ou maître de conférences). Pour connaître les spécialités des enseignants-chercheurs, voir la liste au début de ce guide et leurs domaines sur : <https://pro.univ-lille.fr/>

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Attention : Le Master parcours Recherche en Histoire de l'Art en présentiel et le Master parcours Recherche en Histoire de l'Art à distance sont en session unique, et sans compensation entre les BCC.

Certaines UE sont évaluées en contrôle continu durant le semestre, et d'autres le sont par un examen de fin de semestre ou une combinaison des deux. Le type d'évaluation est précisé dans le descriptif de chaque UE pour chaque parcours (Master RHA en présentiel ou Master RHA à distance).

1^{er} semestre : les examens de fin de semestre impair (écrits et oraux) auront lieu **en janvier 2023** (probablement dans la semaine du 2 janvier ou celle du 9 janvier, ces dates étant à vérifier sur la page Moodle du secrétariat de la formation au Département Histoire de l'Art et Archéologie de la Faculté Humanités après la rentrée). L'inscription sur ce Moodle est à demander à Mme Crossouard (angelique.crossouard@univ-lille.fr).

En cas d'échec ou d'empêchement majeur, l'étudiant doit prendre contact avec le responsable de la formation le plus rapidement possible, et au plus tard avant le 31 janvier 2023 ; passé ce délai, aucune demande ne sera prise en compte.

2^e semestre : les examens de fin de second semestre pair (écrits, oraux et soutenances) auront lieu **vers la 2^e semaine de juin 2023** (dates à voir sur la page Moodle du secrétariat de la formation au Département Histoire de l'Art et Archéologie de la Faculté Humanités après la rentrée).

Le mémoire (BCC2-UE1) doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche avant le 1^{er} juin 2023, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

***Nota bene* : Les informations du *Guide des études* sont indicatives et il est nécessaire de se référer aux modalités de contrôle des connaissance (MCC) publiées dans le mois suivant la rentrée (voir le Moodle du secrétariat du Master).**

STRUCTURES DES ENSEIGNEMENTS

Organisation de la formation :

Elle comprend un séminaire commun à toutes les périodes, des séminaires de spécialisation mettant l'accent sur une période (Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine), des modules de méthodologie, des compléments de formation (notion de patrimoine, droit de spécialité, l'art et ses marchés) et des enseignements de langue et outils de la recherche. Une unité de pré-professionnalisation est intégrée à la seconde année du master (trois modalités – dont un stage – sont possibles).

Au cours du Master 1 et au cours du Master 2, l'étudiant réalise un mémoire sur un sujet de recherche en accord avec la période choisie et en concertation étroite avec un/e directeur/trice. Ce mémoire demeure l'élément central du Master auquel correspond un nombre élevé d'ECTS.

Blocs de compétence :

À partir de la rentrée 2020, la formation se définit, par ailleurs, en quatre blocs de compétence (BCC) :

BCC1 : analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art

Les enseignements dispensés au sein de ce bloc permettent à l'étudiant de se construire une culture scientifique qui le familiarise avec les conditions de la création artistique aux différentes époques historiques et actuelles. Il suit à cet effet un séminaire transversal sur un thème commun (M1) et trois séminaires de recherche (M1 et M2) qui assurent sa spécialisation dans une période chronologique. Il apprend à développer une approche critique d'un sujet à la lumière de la diversité des regards qui s'y portent, dans le temps et l'espace, se familiarise avec les sources et l'historiographie des grands courants de l'histoire de l'art et se confronte à l'actualité de la recherche

BCC2 : construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art

Pour délimiter, organiser et présenter sa recherche sur un sujet original, l'étudiant se voit proposer dans ce bloc des outils méthodologiques adaptés à son projet. Ils lui permettent d'identifier et d'analyser les sources documentaires, de maîtriser les ressources et les outils numériques qui l'aideront dans sa recherche, dans la gestion des informations recueillies et dans la valorisation de son travail. Celui-ci sera livré sous forme d'un document écrit de synthèse, illustré et référencé, élaboré par étapes au cours des quatre semestres.

BCC3 : communiquer au moins dans une langue vivante étrangère

Discipline d'ouverture culturelle par excellence, l'histoire de l'art produit de nombreuses ressources en langue étrangère. Grâce aux enseignements de ce bloc de compétences, l'étudiant acquiert les moyens de les analyser, de les critiquer et de les exploiter. Il est aussi accompagné pour parvenir à s'exprimer aisément par oral et par écrit dans au moins une langue étrangère dans un cadre académique ou professionnel.

BCC4 : se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine

Dans ce bloc sont réunies les compétences qui vont permettre à l'étudiant d'affiner son projet professionnel. Des enseignements l'aideront à situer son action dans le cadre de la législation sur le patrimoine, des institutions culturelles ou des tendances du marché de l'art. Il sera invité à s'immerger dans le milieu professionnel par un stage ou à valider une expérience acquise en entreprise, services publics, organismes de recherche ou collectivité.

DESRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS



ART MÉDIÉVAL



ART MODERNE

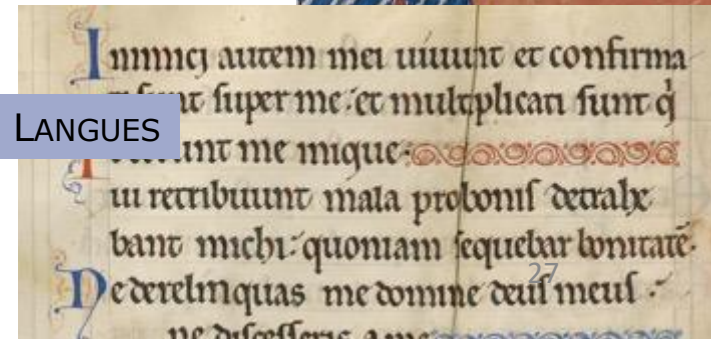


ART CONTEMPORAIN



OUTILS ET MÉTHODOLOGIE

LANGUES



MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 1

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

BCC	ECTS/ UE	Coeff / UE	Semestre 1
BCC1	UE1 3 ECTS	1	Séminaire transversal = 18h CM Séminaire transversal sur thème commun 1
	UE2 6 ECTS	2	Séminaires de spécialité = 36h CM 3 séminaires au choix (2 dans la période du mémoire + 1 autre choix) - HA médiéval A1 - Ha médiéval A2 - HA moderne A1 - Ha moderne A2 - HA contemporain A1 - Ha contemporain A2
BCC2	UE1 15 ECTS	5	Formation à la recherche = 24h TD + Mémoire - Formation à la recherche : Méthodologie commune (12h) + Ressources numériques (12h) - Mémoire avec rapport d'étape
BCC3	UE1 3 ECTS	1	Langue = 18h TD Langue vivante 1 = 1 choix : - Anglais niveau avancé ou - Autre langue (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais niveau avancé; Italien et Néerlandais débutant sur dérogation, voir CLIL-DELANG)
BCC4	UE1 3 ECTS	1	Projet de l'étudiant = 16h CM/ 18h TD un choix : - Notion de patrimoine - Lecture du patrimoine transfrontalier 1 - Paléographie médiévale 1 - Paléographie moderne 1 - Iconographie - Latin pour historiens 1 - Structuration des données 1 - Langue vivante 2 autre que Langue vivante 1 : (Allemand, Espagnol, Italien et Portugais niveau avancé ; Italien et Néerlandais débutant ; voir CLIL-DELANG)
	30 ECTS	10	

MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 1

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 1 - Semestre 1					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire transversal commun	3	Séminaire transversal commun 1	CM 18h	2 CC écrit dossier et oral
	UE 2 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	6	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain A1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain A2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne A1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne A2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval A1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval A2	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Formation à la recherche	15	Formation à la recherche : méthodologie commune	TD 12h	CC 3 notes = 1 note par EC
			Formation à la recherche : ressources numériques	TD 12h	
			Formation à la recherche : rapport d'étape		
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	3	Autres langues que LV1 (non débutant ou débutant)	TD 18h ou TD 24h	Voir MCC CLIL
			Paléographie médiévale 1	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Iconographie	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Latin pour historiens 1	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Notion de patrimoine	CM 16h	CC écrit 2h
			Lecture du patrimoine transfrontalier 1	TD 18h	CC écrit dossier
			Paléographie moderne et contemporaine	TD 18h	MCC département Histoire
			Structurations des données 1	TD 18h	MCC département Histoire

MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 2

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

BCC	ECTS / UE	Coeff / UE	Semestre 2
BCC1	UE1 3 ECTS	1	Séminaire transversal = 18h CM Séminaire transversal sur thème commun 2
	UE2 6 ECTS	2	Séminaires de spécialité = 36h CM 3 séminaires au choix (2 dans la période du mémoire + 1 autre choix) - HA médiéval B1 - Ha médiéval B2 - HA moderne B1 - Ha moderne B2 - HA contemporain B1 - Ha contemporain B2
BCC2	UE1 15 ECTS	5	Méthodologie (8h TD) et écriture du mémoire - Méthodologie appliquée au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD) - Mémoire
BCC3	UE1 3 ECTS	1	Langue = 18h TD Langue vivante 1 = 1 choix : - Anglais niveau avancé ou - Autre langue niveau avancé (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais niveau avancé; Italien et Néerlandais débutant sur dérogation, voir CLIL-DELANG)
BCC4	UE1 3 ECTS	1	Projet de l'étudiant = 12h CM ou 18h TD un choix : - Art, économie et société - Lecture du patrimoine transfrontalier 2 - Paléographie médiévale 2 - Paléographie moderne 2 - Outils numériques - Latin pour historiens 2 - Structuration des données 2 - Stage - Langue vivante 2 autre que Langue vivante 1 : (Allemand, Espagnol, Italien et Portugais niveau avancé ; Italien et Néerlandais débutant ; voir CLIL-DELANG)
	30 ECTS	10	

MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 2

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 1 - Semestre 2					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire transversal commun	3	Séminaire transversal commun 2	CM 18h	2 CC écrit dossier et oral
	UE 2 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	6	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain B1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain B2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne B1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne B2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval B1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval B2	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)	15	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	CC écrit dossier
			Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h	
			Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h	
	UE 2 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire)		Mémoire		
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	3	Autres langues que LV1 (non débutant ou débutant)	TD 18h ou TD 24h	Voir MCC CLIL
			Lecture du patrimoine transfrontalier 2	TD 18h	CC écrit et/ou oral
			Outils numériques	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Latin pour historiens 2	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Paléographie médiévale 2	TD 18h	MCC département Histoire - Cci écrit et/ou oral
			Art, économie et société	CM 12h	2 CC écrit et dossier
			Stage		CC écrit dossier
			Structurations des données et cartographie	TD 18h	MCC département Histoire
			Paléographie moderne 2	TD 18h	MCC département Histoire

**M1-S1-BCC1-UE1. – Séminaire transversal****Images et représentations du corps : Orient/Occident, de l'Antiquité à l'époque contemporaine**

Ce séminaire consacré aux « Images et représentations du corps » entend interroger les approches du corps tant en Occident qu'en Extrême-Orient, de l'Antiquité à nos jours. La diversité qu'il est possible de relever dans les expressions et choix artistiques est souvent liée à une vision différente du monde (conception philosophique, esthétique, contexte historique, etc.) permettant de comprendre les raisons pour lesquelles cette iconographie a pu prendre de l'importance, ou au contraire être marginalisée, à certaines époques et en certains lieux.

Une approche transdisciplinaire et transpériode est l'occasion d'étudier et de réfléchir de manière critique sur la notion de « représentation figurée » comme catégorie historique, s'élaborant différemment selon les époques, les artistes, les latitudes. On s'interrogera aussi sur la part des transferts artistiques et sur la question des divergences et des convergences dans le cadre d'une approche comparée de cette iconographie en Occident et en Extrême-Orient.

Thèmes des séances :

- L'ambivalence du corps dans l'art médiéval : de la moralisation à la sensualité mystique (B. Cosnet) (2 séances)
- Donner corps aux abstractions : le propre de la personnification dans l'art médiéval (B. Cosnet) (2 séances)
- Figures de l'incarnation dans la peinture aux XV^e-XVI^e siècles (T. Golsenne) (2 séances)
- Le corps érotisé à la Renaissance (P. Michel)
- Le rejet du nu dans l'art religieux, XVI^e-XVII^e siècles (P. Michel)
- Les corps de Degas (I. Enaud-Lechien)
- Le nu photographique (F. Robichon)
- La place du corps dans l'art occidental et chinois, étude comparative (C.M. Peng)
- Le corps dans l'art chinois contemporain (C.M. Peng)

Évaluation : À chaque semestre, l'évaluation correspond à deux notes :

- À la fin du semestre, l'étudiant rédigera une note de synthèse sur l'ensemble des séances du séminaire commun, avec un développement plus approfondi portant sur une ou deux séances qui seront indiquées avant le début du compte rendu **avec le nom de l'enseignant** (5 pages, soit 10 000 signes espaces non compris) ; **ce travail sera à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire avant le 3 janvier 2022. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant-** (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)
- La seconde note correspondra à un oral de fin de semestre. Le sujet est tiré au sort parmi les enseignements du module.

M1-S1-BCC1-UE2. – Séminaires de spécialité disciplinaire



Les étudiants suivent trois séminaires par semestre : deux dans leur période et un au choix dans une autre période.

Séminaire HA médiéval A1 : Architecture médiévale, sources et monuments

Responsable : Étienne Hamon

L'objectif de ce séminaire est d'accompagner les étudiants dans l'analyse des œuvres monumentales du Moyen Âge et de leur décor, par une approche pratique et critique des sources documentaires et archéologiques relatives à leur processus de création.

Séminaire HA médiéval A2 : Les cycles iconographiques et la notion de programme à l'époque médiévale

Responsable : Marc GIL

À travers plusieurs études de cas dans le domaine des arts figurés, nous questionnerons la notion de programme et sa pertinence pour l'époque médiévale.

Séminaire HA moderne A1 : Pouvoirs de l'image imprimée à l'époque moderne : du costume à la mode

Responsable : Gaëtane Maës

Le séminaire a pour objectif de définir le rôle de l'image imprimée dans la société d'Ancien Régime à travers les gravures de costume et de mode. Cette thématique permet, en effet, de s'intéresser aussi bien au « petit peuple » qu'aux élites. Elle permet, par ailleurs, de réfléchir sur le rôle social et commercial du goût et des modes en reliant le passé au présent. On y abordera également les notions de genres (féminin/masculin) attribuées aux vêtements et aux accessoires.

Séminaire HA moderne A2 : Les arts décoratifs en France aux XVI^e et XVII^e siècle (I)

Responsable : Patrick Michel

Les séminaires de P. Michel sur site porteront sur l'histoire et la philosophie des arts décoratifs durant la période moderne. Ils se déroulent sur les deux semestres et sont adossés à un séminaire international spécialisé « Arts décoratifs » en partenariat avec l'École du Louvre et le Musée des Arts décoratifs à Paris se déroulant pour une journée au Musée Nissim de Camondo et au Musée des Arts décoratifs à Paris et pour deux journées à la Wallace Collection à Londres (en langue anglaise).

Ce cours envisagera l'histoire du décor intérieur et son évolution sur une période longue, et dans ses différentes composantes (décor mural, ameublement, ornements textiles, luminaire...) mais également au travers de l'étude des métiers d'art et des différentes techniques (tapisserie, orfèvrerie, bronze doré, céramique...) en croisant les textes d'archives, les sources littéraires et iconographiques et les objets eux-mêmes.

Séminaire HA contemporain A1 : Les nouvelles pratiques artistiques après 1945 (I)

Responsables : Delphine Bière, Frédéric Chappey, Pauline Prévost-Marcilhacy

La profusion de matières, de matériaux abolit les anciens systèmes de classification et interroge la nature de l'art et la place de l'artiste. La diversité des formes et des pratiques s'accompagne d'une remise en cause de la vision moderniste de l'histoire de l'art et de la signification de l'œuvre d'art. Ces nouvelles pratiques artistiques seront envisagées dans le domaine du design, de la problématique de l'In Situ et de la tridimensionnalité, repoussant à l'infini les limites artistiques.

Séminaire HA contemporain A2 : Les arts dans l'Europe du Nord (I)

Responsable : François Robichon

De longue date, l'historiographie française s'est peu intéressée à l'art septentrional durant la période contemporaine, cette notion incluant la production située dans le nord de la France. On se propose d'étudier, dans un premier temps, l'art septentrional en France dans l'ensemble de ses composantes, en relation avec les collections patrimoniales régionales.

Évaluation : sur l'ensemble des deux semestres de séminaires de spécialité (BCC1-UE2), l'étudiant doit rédiger 4 comptes rendus au rythme de 2 par semestre. Parmi ces 4 comptes rendus, un au moins sera consacré à un compte rendu (CR) de colloque ou de journée d'études hors université de Lille auquel l'étudiant aura assisté, et éventuellement un autre compte rendu à un événement organisé par l'IRHiS.

Les autres notes seront des comptes rendus de publications ou de manifestations scientifiques (CR d'environ 5000/7000 signes). Il est rappelé que les activités choisies pour ces comptes rendus doivent l'être en accord avec les responsables de séminaire qui doivent être consultés au début du semestre.

L'étudiant demandera par conséquent l'accord de deux enseignants à chaque semestre : l'un dans la période du mémoire ; l'autre dans une autre période **(en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).**

Les comptes rendus seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 12 décembre 2022. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M1-S1-BCC2-UE1. – Formation à la recherche et Mémoire

La méthodologie du semestre 1 se compose de trois éléments :

1. Formation à la recherche : Méthodologie commune pour la rédaction du mémoire (responsable P. Michel).
2. Formation à la recherche : Ressources numériques de la recherche en histoire de l'art (responsable É. Hamon).
3. Le suivi de mémoire et de son avancement au cours du premier semestre est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherches. Il donne lieu à un rapport d'étape à rendre avant la fin du semestre selon des modalités précisées par le/la directeur/directrice.

Évaluation : La BCC2-UE1 de semestre 1 est sanctionnée par trois notes (contrôle continu) correspondant à des travaux rendus aux différents enseignants à la fin du semestre :

1. Une note pour une bibliographie du sujet de mémoire respectant les normes données durant le cours (P. Michel)
2. Une note portant sur un bilan de l'utilisation des ressources numériques dans la préparation du mémoire ; webographie argumentée (3 pages environ) (E. Hamon)
3. Une note de rapport d'étape sur le mémoire dont le contenu sera fixé en accord avec le directeur de mémoire (15 pages environ)

Les éléments seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle de chaque enseignant avant le 12 décembre 2022. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M1-S1-BCC3-UE1. – Langue vivante 1

Les étudiants doivent suivre un enseignement de langue vivante parmi les choix suivants :

- Anglais niveau avancé
ou autre langue niveau avancé (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais ; voir CLIL-DELANG)
ou autre langue niveau débutant uniquement sur dérogation : Italien ou Néerlandais ; voir CLIL-DELANG

Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs. L'Anglais et l'Italien niveau avancé correspondent à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille. En langue vivante 1, les niveaux « Initiation » (Italien et Néerlandais) sont réservés aux débutants et possibles uniquement sur demande dérogatoire en début d'année.

Évaluation de l'UE : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

Anglais Avancé : Sabrina Forment

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers des thématiques en lien avec le monde muséal et l'histoire de l'art, de préférence des pays anglo-saxons. Une attention toute particulière sera portée sur le travail des compétences langagières orales (compréhension, expression orale, interaction, expression orale en continu) et la prosodie. Nous utiliserons également l'écriture réflexive pour accompagner le travail de l'année.

Évaluations : un projet écrit à réaliser (projet d'exposition) + diapositives parlantes/un oral de soutenance (du projet) + examen écrit = 3 notes.

M1-S1-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant

Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants en tenant compte que pour les langues et les enseignements conçus en deux étapes (1 et 2), le choix se fait pour les deux semestres.

1 choix parmi les suivants :

Notion de patrimoine

Responsable : Chang Ming Peng

Ce cours est commun au parcours Patrimoine et Musées et il vise à apporter des connaissances utiles à la préparation des concours liés aux milieux culturels.

Il présente l'histoire du patrimoine depuis l'Antiquité jusqu'au début du XXe siècle, ses concepts fondamentaux, les questionnements et problématiques qui ont nourri la notion de patrimoine, son émergence, son rapport à l'histoire et à la mémoire, l'élargissement de son acception et les débats critiques que ce dernier a suscités.

Évaluation : voir le guide du parcours Patrimoine et Musées pour l'évaluation de ce cours.

ou

Lecture du patrimoine transfrontalier 1

Responsables : divers intervenants

En proposant à l'étude des sites majeurs et des œuvres représentatives du patrimoine transfrontalier (France du Nord et Belgique), tant dans le domaine de l'architecture que des arts figurés, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, le cours propose des clés pour l'analyse des œuvres dans le cadre d'une recherche et dans la perspective d'une insertion professionnelle dans les domaines de la valorisation et de la médiation. Séances sur le terrain dans la mesure du possible. Programme réparti sur les 2 semestres :



SEMESTRE 1

MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

- Période médiévale (C. Bertincourt) : architecture religieuse, civile (maisons et hôtels de ville) et militaire à Tournai, Courtrai, Gand, Bruges, Saint-Omer et Lille ; peinture des XVe et XVIe siècles (Primitifs flamands) et sculpture (collections du Palais des Beaux-Arts de Lille)
- Période moderne (H. Gasnault) : architecture (Vieille Bourse de Lille, citadelles et plans reliefs, églises baroques et leur décor...), peinture (Watteau...), sculpture (polyptique d'Anchin...)
- Période contemporaine (F. Robichon et C.M. Peng) : les beffrois (S1) ; art et industrie autour de quelques exemples muséaux et monumentaux (S2)

Évaluation : 2 notes par semestre obtenues dans 2 des 3 périodes suivies. Pour les étudiants inscrits aux 2 semestres, obligation d'obtenir une note dans chacune des 3 périodes sur les 4 notes obtenues.

ou

Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) :

Allemand, Espagnol, Italien et Portugais niveau avancé ; Italien et Néerlandais débutant ; voir CLIL-DELANG)

ou

- **Paléographie médiévale 1**
- **Paléographie moderne 1**
- **Iconographie de la période médiévale**
- **Latin pour historiens 1**
- **Structuration des données 1**

Évaluation : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

**M1-S2-BCC1-UE1. – Séminaire transversal
L'atelier du Moyen Age au XX^e siècle**

L'atelier est, par définition, une notion transversale dans la mesure où il est le lieu de l'élaboration et de la réalisation de toutes les créations artistiques, qu'il s'agisse d'architecture, de peinture, de sculpture, de dessin ou de gravure. À travers les différentes interventions, il s'agira de l'envisager autant comme le lieu de la théorie artistique que celui de la pratique.

Thèmes des séances :

- Les peintres à la fin du Moyen Âge I : Les corporations des métiers d'art (M. Gil) (2 séances)
- Les peintres à la fin du Moyen Âge II : le fonctionnement des ateliers et le marché de l'art (M. Gil) (2 séances)
- Les ateliers de pierre dure (Italie, Espagne, Bohême et France) (S. Mouquin) (2 séances)
- L'atelier et ses représentations durant la période moderne (XVI^e-XVIII^e siècles) (P. Michel) (2 séances)
- Les ateliers de l'École des Beaux-Arts (F. Chappey)
- Les ateliers d'artistes à Paris (F. Robichon)
- Les ateliers d'art sacré, 1919 (P. Prévost-Marcilhacy)
- Dématérialisation des ateliers (D. Bière)

Évaluation : À chaque semestre, l'évaluation correspond à deux notes :

- À la fin du semestre, l'étudiant rédigera une note de synthèse sur l'ensemble des séances du séminaire commun, avec un développement plus approfondi portant sur une ou deux séances qui seront indiquées avant le début du compte rendu **avec le nom de l'enseignant** (5 pages, soit 10 000 signes espaces non compris) ; **ce travail sera à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire avant le 30 avril 2023. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante :** NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)
- La seconde note correspondra à un oral de fin de semestre. Le sujet est tiré au sort parmi les enseignements du module.

M1-S2-BCC1-UE2. – Séminaires de spécialité disciplinaire



Les étudiants suivent trois séminaires par semestre : deux dans leur période et un au choix dans une autre période.

Séminaire HA médiéval B1 : Culture visuelle et Antiquité au Moyen Âge : entre tradition, innovation et rupture

Responsable : Marc Gil

Ce séminaire est consacré à la réception et aux usages littéraires, politiques, artistiques de l'Antiquité à la période médiévale et en particulier entre le XIe et le milieu du XIIIe siècle.

Séminaire HA médiéval B2 : Notre-Dame de Paris, de la construction à la restauration : questions d'histoire de l'art et de méthode dans l'étude d'un grand monument médiéval

Responsable : Étienne Hamon

Non assuré en 2022-2023

Séminaire HA moderne B1 : Pouvoirs de l'image imprimée à l'époque moderne : image et savoir scientifique

Responsable : Gaëtane Maës

Dans le prolongement du séminaire A1 du Semestre 1, on abordera une thématique complètement différente afin de définir le rôle du dessin et de l'image imprimée dans l'élaboration et la diffusion de la connaissance. Pour cela, on se consacrera aux images liées au savoir scientifique selon une chronologie large s'étendant de la Renaissance à la fin du siècle des Lumières.

Séminaire HA moderne B2 : Le décor intérieur en Italie de la Renaissance au XVIIIe siècle

Responsable : Patrick Michel

Le poète Pietro Aretino (l'Arétin) estimait que l'on pouvait connaître l'anima (le caractère) d'un homme en voyant son habitazione. Nous souhaitons dans le cadre de ce cours, donner une vue d'ensemble des intérieurs domestiques et de leur évolution, en Italie, de la Renaissance au XVIIIème siècle, en mettant l'accent sur les spécificités des différents états italiens (Toscane, Ligurie, États pontificaux, Royaume de Naples, Lombardie, Piémont, Vénétie) en matière de décor intérieur et d'ameublement, étude qui sera complétée par des approches techniques (majolique, textile, orfèvrerie).

Séminaire HA contemporain B1 : Les nouvelles pratiques artistiques après 1945 (II)

Responsables : Delphine Bière, Frédéric Chappey, Pauline Prévost-Marcilhacy

Suite du séminaire de Semestre 1.

Séminaire HA contemporain B2 : Jean-Antoine Watteau, réception critique et fortune bibliographique

Responsable : François Robichon

L'origine valenciennoise de Watteau a progressivement pris de l'importance, participant à la construction d'une culture locale puis régionale dans le Nord, jalonnée de publications et de commémorations. Cette reconnaissance locale a trouvé des relais au niveau national, Watteau entrant progressivement au panthéon des peintres français du XVIII^e siècle (Arsène Houssaye puis les frères Goncourt) puis devenant après 1870 un enjeu de la rivalité franco-allemande jusqu'en 1945.

Évaluation : sur l'ensemble des deux semestres de séminaires de spécialité (BCC1-UE2), l'étudiant doit rédiger 4 comptes rendus au rythme de 2 par semestre. Parmi ces 4 comptes rendus, un au moins sera consacré à un compte rendu (CR) de colloque ou de journée d'études hors université de Lille auquel l'étudiant aura assisté, et éventuellement un autre compte rendu à un événement organisé par l'IRHiS.

Les autres notes seront des comptes rendus de publications ou de manifestations scientifiques (CR d'environ 5000/7000 signes). Il est rappelé que les activités choisies pour ces comptes rendus doivent l'être en accord avec les responsables de séminaire qui doivent être consultés au début du semestre.

L'étudiant demandera par conséquent l'accord de deux enseignants à chaque semestre : l'un dans la période du mémoire ; l'autre dans une autre période **(en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).**

Les comptes rendus seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 30 avril 2023. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M1-S2-BCC2-UE1. – Méthodologie et écriture du mémoire

a/ L'étudiant suit la méthodologie disciplinaires correspondant à la période de son mémoire : méthodologie de l'Histoire de l'Art médiéval, ou méthodologie de l'Histoire de l'Art moderne, ou méthodologie de l'Histoire de l'Art contemporain.

Période médiévale (responsable E. Adam)

Méthodologie de la rédaction du mémoire et de la constitution de ses annexes à partir d'études de cas en histoire de l'art médiéval.

Période moderne (responsable P. Michel)

Études de cas ; approches des arts par la technique ; méthodologie du mémoire.

Période contemporaine (responsable C.M. Peng)

De la recherche documentaire à la rédaction du mémoire en histoire de l'art contemporain, présentation suivie par une mise au point sur les questions de réception et de transferts culturels.

b/ Le suivi de mémoire est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherche. Il donne lieu à la rédaction finale du mémoire dont la soutenance sera soumise à l'approbation du directeur/directrice (au cours du mois de mai). Les soutenances ont lieu durant le mois de juin.

Évaluation : Après accord du directeur de recherches, le mémoire doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche et aux autres membres du jury **avant le 1er juin 2023**, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

Au second semestre, la BCC2-UE1 est évaluée par la note du mémoire (50 à 80 pages, dont 50 de texte de synthèse originale) soutenu devant le directeur de recherche et un autre enseignant ou un professionnel, au cours du mois de juin.

M1-S2-BCC3-UE1. – Langue vivante 1

Les étudiants conservent le choix de langue 1 fait au semestre 1

- Anglais niveau avancé
ou Autre langue (voir S1)

Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs. L'Anglais niveau avancé correspond à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille.

Évaluation de l'UE : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une note durant le semestre et une note d'écrit à l'issue du semestre (session en juin). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

Anglais Avancé : Sabrina Forment

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers des thématiques en lien avec le monde muséal et l'histoire de l'art, de préférence des pays anglo-saxons. Une attention toute particulière sera portée sur le travail des compétences langagières orales (compréhension, expression orale, interaction, expression orale en continu) et la prosodie. Nous utiliserons également l'écriture réflexive pour accompagner le travail de l'année.

Évaluations : un oral en classe (présentation de sa recherche) + un oral filmé (prosodie) + examen écrit = 3 notes.

M1-S2-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant

Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants en tenant compte que pour les langues et les enseignements en deux étapes (1 et 2), le choix se fait pour les deux semestres.

1 choix parmi les suivants :

Art, économie et société

Responsable : Patrick Michel

L'histoire du marché de l'art a fait l'objet de nombreuses publications depuis quelques années. Ce cours a pour objectif de montrer l'évolution de ce marché avec son apparition notamment dans les Flandres au XVe siècle jusqu'à la dynamique contemporaine en évoquant les produits, les acteurs et les pratiques de la vente.

Biblio : F. Vermeylen, *Painting for the market: commercialization of art in Antwerp's Golden Age*, Turnhout, 2003 ; P. Michel, *Le commerce du tableau à Paris dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2007 ; I. Rouge-Ducos, *Le Crieur et le marteau. Histoire des commissaires-priseurs de Paris (1801-1945)*, Paris, Belin, 2013.

ou

- Lecture du patrimoine transfrontalier 2

Responsables : divers intervenants

En proposant à l'étude des sites majeurs et des œuvres représentatives du patrimoine transfrontalier (France du Nord et Belgique), tant dans le domaine de l'architecture que des arts figurés, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, le cours propose des clés pour l'analyse des œuvres dans le cadre d'une recherche et dans la perspective d'une insertion professionnelle dans les domaines de la valorisation et de la médiation. Séances sur le terrain dans la mesure du possible. Programme : voir S1.

Évaluation : 2 notes par semestre obtenues dans 2 des 3 périodes suivies. Pour les étudiants inscrits aux 2 semestres, obligation d'obtenir une note dans chacune des 3 périodes sur les 4 notes obtenues.



Erasmus+



Erasmus+

ou

Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) (voir S1)

ou

- Paléographie médiévale 2

- Paléographie moderne 2

- Outils numériques

- Latin pour historiens 2

- Structuration des données 2

- Stage conventionné (voir Modalités sur le Moodle du secrétariat)

Évaluation : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre. Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 3

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

BCC	ECTS/ UE	Coeff / UE	Semestre 3
BCC1	UE1 9 ECTS	3	Séminaires de spécialité = 36h CM 3 séminaires au choix (2 dans la période du mémoire + 1 autre choix) - Séminaire HA Médiéval - C1 - Séminaire HA Médiéval - C2 - Séminaire HA Moderne - C1 - Séminaire HA Moderne - C2 - Séminaire HA Contemporain - C1 - Séminaire HA Contemporain - C2
BCC2	UE1 12 ECTS	4	Formation à la recherche - Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD) - Mémoire avec rapport d'étape
BCC3	UE1 3 ECTS	1	Langue = 18h TD Langue vivante 1 = 1 choix : - Anglais niveau avancé ou - Autre langue (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais niveau avancé; Italien et Néerlandais débutant sur dérogation, voir CLIL-DELANG)
BCC4	UE1 3 ECTS	1	UE transdisciplinaire = 12h TD - Droit du patrimoine
	UE2 3 ECTS	1	Projet de l'étudiant = 24/ 18h TD - Histoire culturelle/culture visuelle (en anglais) ou - Langue vivante 2 autre que Langue vivante 1 : (Allemand, Espagnol, Italien et Portugais niveau avancé ; Italien et Néerlandais débutant ; voir CLIL-DELANG)
	30 ECTS	10	

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 3

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 2 - Semestre 3					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	9	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain C1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain C2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne C1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne C2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval C1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval C2	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)	12	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	CC 2 notes : 1 de méthodo et 1 rapport d'étape
			Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h	
			Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h	
	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire)		Formation à la recherche : rapport d'étape		
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	6	Autres langues que LV1 (non débutant ou débutant)	TD 18h ou TD 24h	Voir MCC CLIL
			Histoire culturelle/culture visuelle	CM/TD 24h	MCC LLCE - CC écrit et/ou oral

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 4

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

BCC	ECTS/ UE	Coeff / UE	Semestre 4
BCC1	UE1 9 ECTS	3	Séminaires de spécialité (= 36h CM) 3 séminaires au choix (2 dans la période du mémoire + 1 autre choix) - Séminaire HA Médiéval - D1 - Séminaire HA Médiéval - D2 - Séminaire HA Moderne - D1 - Séminaire HA Moderne - D2 - Séminaire HA Contemporain - D1 - Séminaire HA Contemporain - D2
BCC2	UE1 15 ECTS	5	Méthodologie et écriture du mémoire - Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) (8h TD) - Mémoire
BCC3	UE1 3 ECTS	1	Langue = 18h TD Langue vivante 1 = 1 choix : - Anglais niveau avancé ou - Autre langue (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais niveau avancé ; Italien et Néerlandais débutant uniquement sur dérogation, voir CLIL-DELANG)
BCC4	UE1 3 ECTS	1	Projet de l'étudiant (Module pouvant être préparé en S3) Au choix : - Stage conventionné (voir modalités) - Mise en situation professionnelle (voir modalités) - Validation d'une expérience professionnalisante (voir modalités)
	30 ECTS	10	

MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART, SEMESTRE 4

PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART EN PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences

Master 2 - Semestre 4					Modalités d'évaluation
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Enseignement	CM /TD	Session unique
BCC 1 Analyser une problématique relative aux enjeux actuels de l'histoire de l'art	UE 1 Séminaire de spécialité disciplinaire (3 choix)	9	Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain D1	CM 12h	CC 2 rapports = 1 dans la période de spécialité + 1 autre dans une des deux autres périodes
			Séminaire de spécialité disciplinaire contemporain D2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne D1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire moderne D2	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval D1	CM 12h	
			Séminaire de spécialité disciplinaire médiéval D2	CM 12h	
BCC 2 Construire, mener, présenter et valoriser une recherche en histoire de l'art	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (1 choix)	15	Méthodologie disciplinaire Médiéval	TD 8h	CC écrit dossier - UE évaluée par le mémoire
			Méthodologie disciplinaire Moderne	TD 8h	
			Méthodologie disciplinaire Contemporain	TD 8h	
	UE 1 Méthodologie et écriture du mémoire de recherche (obligatoire)		Mémoire		
BCC 3 Communiquer au moins dans une langue vivante étrangère	UE 1 Langue vivante 1 (1 choix)	3	Anglais	TD 18h	Voir MCC CLIL - CC écrit et/ou oral
			Autres langues (non débutant)	TD 18h	Voir MCC CLIL
BCC 4 Se positionner dans les champs professionnels de la recherche et du patrimoine	UE 1 Projet de l'étudiant (1 choix)	3	Validation d'une expérience professionnalisante		CC écrit dossier - peut être préparé au S3
			STAGE		CC écrit dossier - peut être préparé au S3
			Mise en situation professionnelle		CC écrit dossier - peut être préparé au S3

M2-S3-BCC1-UE1. – Séminaires de spécialité disciplinaire**Erasmus+**

Les étudiants suivent trois séminaires avec priorité donnée à ceux concernant la période de leur mémoire.

Séminaire HA médiéval C1 : Les Primitifs au prisme des transferts artistiques**Responsable : Bertrand Cosnet**

La peinture flamande du XV^e siècle constitue un sujet particulièrement propice pour questionner les phénomènes de circulation et d'échange artistiques à la fin du Moyen Âge. Il permet notamment d'éprouver le concept des transferts artistiques, c'est-à-dire d'interroger les effets et les conséquences des déplacements d'artistes et d'œuvres sur un milieu de réception spécifique. Le séminaire portera une attention toute particulière aux voyages des peintres flamands, au transfert des techniques et à la circulation des modèles.

Séminaire HA médiéval C2 : L'invention de l'histoire de l'art médiéval : du fantasme à la science**Responsable : Bertrand Cosnet****Non ouvert en 2022-2023**

Ce séminaire propose d'interroger le lent processus qui, à partir de la Révolution, a conduit l'histoire de l'art médiéval à se dégager des a priori humanistes et de la vision romantique pour s'affirmer comme une discipline scientifique à part entière. En débarrassant la discipline de sa gangue historiographique, ce cours obligera les étudiants à reconsidérer la démarche de l'historien de l'art et les fondements même de la recherche.

Séminaire HA moderne C1 : Versailles méconnu : le palais détruit et le palais inachevé

Responsable : Sophie Mouquin

Pour l'historien de l'art qui s'attache à en découvrir les secrets, il existe un Versailles méconnu : le palais détruit des grands décors du règne de Louis XIV dont il ne subsiste plus que quelques rares vestiges – l'appartement des Bains, l'escalier des Ambassadeurs –, et le palais inachevé des desseins inaboutis comme la chapelle circulaire et les cascades à la fin du XVII^e siècle jusqu'aux projets de modifications des règnes de Louis XV et Louis XVI. Entre destructions, inachèvements et modifications, c'est une nouvelle lecture de Versailles que ce séminaire propose, loin de l'image intemporelle qui lui est généralement attribuée.

Séminaire HA moderne C2 : L'exotisme dans les Arts décoratifs européens aux XVII^e-XVIII^e siècles

Responsable : Patrick Michel

Non ouvert en 2022-2023

Les voyages de découverte et les échanges commerciaux avec l'Extrême Orient ont exercé une profonde influence sur les arts décoratifs français et étrangers. Ces échanges ont contribué à transformer le cadre de vie des élites par l'introduction de techniques nouvelles (porcelaine, laque), et de thèmes et de motifs exotiques dans les arts du décor et de l'ameublement. La perspective de ce cours est de retracer la portée de cette conversion des arts décoratifs européens à la chinoiserie en envisageant successivement le contexte d'apparition des chinoiseries, le rôle des ornemanistes dans leur diffusion, leurs sources d'inspiration, et leurs applications.

Séminaire HA contemporaine C1 : L'art prolétarien I

Responsable : François Robichon

Alors que les travaux sur l'art de l'entre-deux-guerres se multiplient avec des approches originales sur l'art naïf, sur les arts coloniaux, l'art prolétarien reste absent tant dans la littérature artistique sur l'entre-deux-guerres que dans les expositions temporaires et collections permanentes. Une soixantaine d'artistes français peuvent être catalogués comme prolétariens, exposant régulièrement dans des salons et galeries, mais aussi sur des lieux de travail, à l'image des réalisations ouvrières dans les usines pendant le Front populaire. C'est au cours des années 1930 que se construit en France un « art prolétarien ». Si les présupposés idéologiques de la notion de « prolétarien » vont être « soviétisés » à la suite de la conférence de Kharkov en 1930, le monde artistique français issu des milieux populaires va pourtant rester distant aussi bien du « réalisme socialiste » que du « populisme » et inventer de nouvelles pratiques artistiques sur le mode collectif. On présentera les nombreuses manifestations liées à cette production et les principaux acteurs, encore souvent anonymes.

Séminaire HA contemporaine C2 : L'art prolétarien II. Responsable : François Robichon

Non ouvert en 2022-2023

Évaluation de l'UE : l'évaluation (contrôle continu) s'opère par deux comptes rendus (CR) par semestre.

Sur l'ensemble des deux semestres, l'étudiant devra consacrer au moins un CR à un colloque ou à une journée d'études hors université de Lille auquel il aura assisté, et éventuellement un autre à un événement organisé par l'IRHiS. Les autres notes (2 par semestre, soit 4 au total dans l'année) porteront sur des comptes rendus de publications ou de manifestations scientifiques (CR d'environ 5000/7000 signes). Les activités choisies pour ces comptes rendus le seront en accord avec deux enseignants : l'un dans la période du mémoire ; l'autre dans une autre période.

L'étudiant demandera par conséquent l'accord de deux enseignants à chaque semestre : l'un dans la période du mémoire ; l'autre dans une autre période **(en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).**

Les comptes rendus seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 12 décembre 2022. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M2-S3-BCC2-UE1. – Formation à la recherche

Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) : les étudiants suivent la méthodologie spécifique à la période choisie pour leur mémoire.

Période médiévale, responsable : Mathieu Beaud

L'objectif sera d'enrichir sa méthode de travail à l'aide d'outils tels que la rédaction de comptes rendus de lecture ou de visite, l'organisation de la documentation (images, sources, bibliographie) et enfin la rédaction et l'illustration de notices d'œuvres médiévales.

Période moderne, responsable : Gaëtane Maës

Méthodologie du mémoire : l'accent sera porté sur les éléments fondamentaux pour rendre un propos clair (introduction et conclusion, organisation des outils documentaires).

Période contemporaine, responsable : François Robichon

« L'historien de l'art diffère du spectateur 'naïf' en ce qu'il est conscient de ce qu'il fait » (Erwin Panofsky, *Iconography and Iconology. Meaning in the Visual Arts*, 1957.) Pour être conscient, l'historien d'art du XXI^e siècle se doit d'avoir connaissance des nombreuses théories de l'art qui se sont développées au XX^e siècle, ayant bénéficié de la sociologie, du structuralisme, de la sémiologie, de la psychanalyse et même des mathématiques. Cet enseignement informatif vise à faciliter la lecture des travaux d'historiens d'art ayant utilisé ces méthodologies.

Évaluation : Pour le semestre 3, l'étudiant devra rendre deux rapports en fin de semestre, qui seront notés :

1. Dans la période choisie pour le mémoire, l'étudiant rendra un dossier dont le contenu sera fixé par l'enseignant de méthodologie en début de semestre
2. Un rapport d'étape sur le mémoire dont le contenu sera fixé en accord avec le directeur de mémoire (15 pages environ).

Ces éléments seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle de chaque enseignant avant le 12 décembre 2022. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M1-S3-BCC3-UE1. – Langue vivante 1

Les étudiants doivent suivre un enseignement de langue vivante parmi les choix suivants :

- Anglais niveau avancé

ou

- autre langue niveau avancé (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais ; voir CLIL-DELANG)

ou

- autre langue niveau débutant (Italien ou Néerlandais) uniquement sur demande dérogatoire (voir CLIL-DELANG)

Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs. L'Anglais et l'Italien niveau avancé correspondent à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille. En langue vivante 1, les niveaux « Initiation » (Italien et Néerlandais) sont réservés aux débutants et possibles uniquement sur demande dérogatoire en début d'année.

Évaluation de l'UE : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre : une durant le semestre et une autre en fin de semestre (session de janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

Anglais Avancé : Sabrina Forment

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers des thématiques en lien avec le monde muséal et l'histoire de l'art, de préférence des pays anglo-saxons. Une attention toute particulière sera portée sur le travail des compétences langagières orales (compréhension, expression orale, interaction, expression orale en continu) et la prosodie. Nous utiliserons également l'écriture réflexive pour accompagner le travail de l'année.

Évaluations : une candidature écrite + un entretien d'embauche fictif + un oral filmé (prosodie) + examen écrit = 4 notes.

M2-S3-BCC4-UE1. – UE transdisciplinaire

Droit administratif de spécialité : Droit appliqué au patrimoine culturel

Responsable : Justine Lalau

Il s'agit pour les étudiants d'acquérir les principales connaissances juridiques de protection et de valorisation du patrimoine culturel immobilier et mobilier (domaine public culturel, droit des archives, droit des monuments historiques, propriété littéraire et artistique etc.).

Évaluation : S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

M2-S3-BCC4-UE2. – Projet de l'étudiant

Les étudiants doivent suivre un enseignement parmi les choix suivants :

Histoire culturelle et études visuelles britanniques – 'Picture politics': People, Society and Representation in Britain, 1688-1918 (enseignement en anglais, 24h ; bon niveau requis)

Responsable : Laurent Châtel

Histoire, civilisation et culture des îles britanniques du XVIIe au début du XXe siècle à travers les images et la culture visuelle. Etudes de documents écrits et iconographiques. Maîtrise de l'interaction et de la synthèse entre le mot et l'image. Renforcement culturel sur les îles britanniques.

Évaluation : exposé à l'oral et devoir écrit.

ou

Langue vivante 2 (autre que Langue vivante 1) (Allemand, Espagnol, FLE, Italien, Portugais niveau avancé ; Italien ou Néerlandais niveau débutant) (voir CLIL-DELANG)

Évaluation : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix à chaque semestre (une durant le semestre et une à la fin du semestre (session de janvier). Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

M2-S4-BCC1-UE1. – Séminaires de spécialité disciplinaire

Les étudiants suivent trois séminaires avec priorité donnée à ceux concernant la période de leur mémoire.

Séminaire HA médiéval Séminaire HA médiéval D1 : Modèles et outils graphiques dans le processus de création

Responsable : Élise Baillieul et Marc Gil

En s'appuyant sur les textes normatifs, les œuvres et les documents figurés parvenus jusqu'à nous, on se penchera sur les ressorts fondamentaux de l'innovation et de la médiation artistique au Moyen Âge. L'accent sera mis sur la création et l'usage des modèles dans les arts figurés.

Séminaire HA médiéval D2 : Circulation, échanges et transferts artistiques à l'époque gothique : le cas du chantier d'Assise

Responsable : Bertrand Cosnet

Non ouvert en 2022-2023

Chantier architectural et pictural majeur du XIII^e siècle, le complexe de la double basilique Saint-François à Assise constitue un jalon déterminant pour éclairer la question des échanges et des transferts artistiques dans l'Europe gothique. L'étude de ce chantier permettra non seulement de retracer le basculement de la tradition byzantine au gothique, mais aussi et surtout de mettre en évidence les modalités de la diffusion et de la réception des nouveautés franciliennes dans la péninsule italienne.

Séminaire HA moderne D1 : Appropriation, réappropriation et interprétation de l'antique au XVIII^e siècle en Europe

Responsable : Patrick Michel

Comme l'écrit Marc Fumaroli: « Voir et savoir l'antique au siècle des Lumières, c'est former son goût sur les œuvres originales ou sur des reproductions aussi fidèles que possible des originaux ».

Ce séminaire se donne pour objectif de voir quelles ont été les modalités de cette re-découverte (voyage, instruments de diffusion, copie ..), d'envisager comment les collectionneurs et amateurs se sont approprié l'antique et quelles ont été les formes de recreation et d'interprétation de l'Antiquité tout au long du XVIIIe siècle en Europe.

Séminaire HA moderne D2 : Merveilles et bizarreries de la nature, de la Renaissance à la fin du XVIII^e siècle

Responsable : Sophie Mouquin

Non ouvert en 2022-2023

Des Wunderkammer renaissantes jusqu'aux collections d'histoire naturelle de la fin du XVIIIe siècle, l'appréciation des merveilles et « bizarreries » de la nature favorise de féconds développements pour qui s'intéresse à l'histoire du goût, des collections et des dispositifs de présentation. Pierres, plantes, coquilles : c'est au nuancier de la nature et à l'évolution de sa place dans les collections, entre appréciation esthétique et discours scientifique, que ce séminaire s'intéresse.

Séminaire HA contemporaine D1 : Exposer, s'exposer et collectionner (XIX^e-XXI^e siècles)

Responsables : Delphine Bière, Frédéric Chappey, Isabelle Enaud-Lechien, Pauline Prévost-Marcilhacy

Dans le contexte de la multiplication exponentielle des expositions d'art contemporain, en France comme à l'étranger, des artistes, des collectionneurs, des marchands vont diversifier leurs stratégies pour se démarquer des circuits traditionnels de l'art. Pour affirmer les singularités de l'art contemporain (XIXe-XXIe siècles) donner à voir mais aussi, parfois, rendre accessible des artefacts répondant à une esthétique ayant parfois du mal à trouver son public, les dispositifs sont multiples : de l'encadrement à l'in-situ en passant par les problématiques liées aux expositions d'ordre politico-diplomatique imaginées parfois par l'État. Si la collection a pu servir de modèle au musée (XIXe siècle), elle est devenue une stratégie artistique dans le développement de la création contemporaine (XXe-XXIe siècles).

Séminaire HA contemporaine D2 : La peinture d'histoire au XX^e siècle

Responsable : François Robichon

Non ouvert en 2022-2023

Alors qu'il est convenu de penser que la peinture d'histoire, héritière d'une longue tradition de représentation de l'histoire, a disparu au XX^e siècle au profit de la photographie et du cinéma, ce séminaire se propose de revisiter le siècle en se centrant sur la France. Il permettra de découvrir une production abondante et originale, la peinture d'histoire perdant au fil des années sa dimension narrative au profit d'une fonction symbolique. Cette production a aussi inventé de nouvelles formes, y compris narratives. C'est un tableau d'histoire qui est aujourd'hui l'œuvre la plus emblématique du siècle, à savoir Guernica de Picasso.

Évaluation de l'UE : l'évaluation (contrôle continu) s'opère par deux comptes rendus (CR) par semestre.

Sur l'ensemble des deux semestres, l'étudiant devra consacrer au moins un CR à un colloque ou à une journée d'études hors université de Lille, et éventuellement un autre à un événement organisé par l'IRHiS. Les autres notes (2 par semestre, soit 4 au total dans l'année) porteront sur des articles (CR d'environ 5000/7000 signes). Les activités choisies pour ces comptes rendus le seront en accord avec deux enseignants : l'un dans la période du mémoire ; l'autre dans une autre période.

L'étudiant demandera par conséquent l'accord de deux enseignants à chaque semestre : l'un dans la période du mémoire ; l'autre dans une autre période **(en alternant si possible les deux périodes hors mémoire d'un semestre à l'autre).**

Les comptes rendus seront à déposer en fichier PDF dans l'espace dédié sur le Moodle du séminaire de l'enseignant avant le 30 avril 2023. Le titre que vous donnerez au fichier doit impérativement répondre à la norme suivante : NOM-Prénom-M1-S1-BCC1-UE1-NOM enseignant- (exemple : DUPONT-Pierre-M1-S1-BCC1-UE1-COSNET)

M2-S4-BCC2-UE1. – Méthodologie et écriture du mémoire de recherche

a/ Méthodologie disciplinaire au choix (médiévale, ou moderne, ou contemporaine) : les étudiants suivent la méthodologie spécifique à la période choisie pour leur mémoire.

Période médiévale, responsable : Élise Baillieul

La méthodologie du mémoire portera en particulier sur la rédaction de l'historique et de la critique d'authenticité des œuvres médiévales. Il sera également question de la participation à la vie scientifique (outils pour se tenir informés, répondre à un appel à communication,...).

Période moderne, responsable : Gaëtane Maës

Méthodologie du mémoire : l'accent sera porté sur les outils de la communication scientifique (écrite et orale) et sur la mise en page **des documents écrits**.

Période contemporaine, responsable : Chang Ming Peng

Pratique de la recherche et approfondissement méthodologique en vue de la rédaction du mémoire de master 2. Ce cours complète la présentation méthodologique dispensée en master 1 par une approche critique des outils de la recherche, des sources primaires et secondaires, afin de préparer les étudiants à la rédaction d'un mémoire de master 2 témoignant d'une maîtrise de l'analyse critique, sachant concilier la précision documentaire, le choix d'exemples pertinents pour l'argumentation et une vision synthétique. Cette présentation sera accompagnée d'une mise au point sur des thématiques choisies, permettant une mise en pratique de la méthodologie de la recherche et un questionnement sur certains débats et enjeux de l'art contemporain.

Au S4, la méthodologie est évaluée au sein du mémoire final et ne donne pas lieu à un rendu spécifique.

b/ Le suivi de mémoire

Il est effectué au sein de cette UE par le/la directeur/directrice de recherche. Il donne lieu à la rédaction finale du mémoire dont la soutenance sera soumise à l'approbation du directeur/directrice (au cours du mois de mai). Les soutenances ont lieu durant le mois de juin (voir modalités page suivante).

Évaluation : Après accord du directeur de recherches, le mémoire final (100 à 150 pages, dont 80 à 100 de texte de synthèse originale) doit être adressé sous format papier au directeur/directrice de recherche et aux autres membres du jury avant le 1^{er} juin, cachet de la poste faisant foi, doublé d'un envoi électronique au format PDF.

Soutenance au cours du mois de juin devant le/la directeur/trice de recherche et un ou deux autres enseignants ou professionnels.

M1-S4-BCC3-UE1. – Langue vivante 1

Les étudiants conservent le choix de langue 1 fait au semestre 3.

- Anglais niveau avancé
ou Autre langue de niveau avancé (voir S3)

Le choix de langues se fait pour les deux semestres et il doit suivre les règles de progression des acquis antérieurs. L'Anglais niveau avancé correspond à un enseignement en continuité avec les enseignements dispensés dans la Licence en Histoire de l'Art à l'université de Lille.

Évaluation de l'UE : dans la mesure du possible, l'étudiant doit obtenir deux notes par choix de langue à chaque semestre. Les modalités de contrôle sont fonction du choix (écrit et/ou oral). S'informer auprès de l'enseignant au début du semestre.

Anglais Avancé : Sabrina Forment

Approfondissements de l'apprentissage de la langue anglaise à travers des thématiques en lien avec le monde muséal et l'histoire de l'art, de préférence des pays anglo-saxons. Une attention toute particulière sera portée sur le travail des compétences langagières orales (compréhension, expression orale, interaction, expression orale en continu). Ce semestre, le dernier oral de l'année se passera sous forme d'une prestation type « guide-conférencier » en anglais dans une institution culturelle. Nous utiliserons également l'écriture réflexive pour accompagner le travail de l'année.

Évaluations : un écrit sur l'un des chapitres + oral d'entraînement en cours + oral dans un musée
= 3 notes.

M2-S4-BCC4-UE1. – Projet de l'étudiant

Ce module peut être préparé en S3

Dans un objectif de sensibilisation à la professionnalisation, chaque étudiant doit réaliser au moins un stage, ou une mise en situation professionnelle, ou valider une expérience professionnalisante sur les 4 semestres de Master (Arrêté du 22 janvier 2014).

Une fois son choix fait, l'étudiant doit soumettre son projet de stage, de mise en situation professionnelle, ou de validation d'une expérience professionnalisante à l'approbation d'un enseignant-référent dès le début de l'année universitaire, et au plus tard le 31 janvier 2022, selon des modalités spécifiques auxquelles l'étudiant doit impérativement se conformer (voir les documents de cadrage correspondants sur la plate-forme du Moodle du secrétariat).

Évaluation : L'évaluation se fait par le biais d'un rapport soumis sous format papier à l'enseignant-référent avant le 1^{er} juin et une courte soutenance selon des modalités communiquées en début d'année dans les documents de cadrage.

Le pôle DELANG

Vous trouverez les informations relatives au Pôle DELANG sur le site internet du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus universitaires Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont-de-Bois

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois, qui communique via la plate-forme Moodle. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.



Pour l'anglais et l'espagnol, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. **Pour toutes les autres langues, adressez-vous au pôle DELANG - Campus Pont-de-Bois.** Les cours y sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

Contact

Pôle DELANG- Campus Pont de Bois
Domaine universitaire du Pont de Bois
3 rue du barreau
59650 Villeneuve d'Ascq
Bâtiment A – A1.682

delang.pdb@univ-lille.fr

Téléphone : 03 20 41 72 37 ou
03 20 41 72 65

BUREAU DES CERTIFICATIONS

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

LE CLES - Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

CERTIFICATIONS PROPOSÉES

CNaVT - Certification des compétences en néerlandais (Contact : sarah.pekelder@univ-lille.fr)

GOETHE - Certification des compétences en allemand (Contact : beatrix.hoffmann@univ-lille.fr)

TOCFL - Certification des compétences en chinois (Contact : philippe.chevalerias@univ-lille.fr)

TOEIC - Test de compétences en anglais (Contact : certifications@univ-lille.fr)

CLES – Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

Pour plus de précisions : <https://clil.univ-lille.fr/certifications>

La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription. La certification CLES est prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille, à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)

adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)

qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières

qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.

qui s'adresse à tout public

Contact : cles@univ-lille.fr

Cf. la plaquette du CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr



LE CRL : UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.



Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues...

L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Pour plus de précisions : <https://clil.univ-lille.fr> | Contact : crl@univ-lille.fr

LE CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2. Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site du campus Cité Scientifique (LANSAD , FLE et TEC)
- sur les sites des campus Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 88

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>.

LE CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Campus Pont-de-Bois

Pour les UE d'anglais (toutes composantes), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Infocom et Sciences de l'Éducation), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois, qui communique via la plate-forme Moodle. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

Si vous pouvez changer de langue vivante entre le semestre 1 et le semestre 2, à partir du semestre 2, ce n'est plus possible : la même langue doit être suivie ensuite, tout au long du parcours de licence, afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65

Campus Cité Scientifique

Les UE de langues (toutes langues hors UE Projet de l'étudiant), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle de connaissances sont gérés par le secrétariat du pôle DELANG Campus Cité Scientifique : bâtiment B5, RDC porte 2.

Contacts : delang.cs@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 80 / 03 62 26 81 82

LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Tout étudiant de l'Université de Lille est invité à consulter le règlement des études. Ce dernier contient deux parties :

- une partie commune régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle (dont le BUT) et master. Cette partie « commune » est diffusée sur l'intranet étudiant et sur le site internet de l'université : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/scolarite/accueil/> et <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>
- une partie spécifique, rédigée le cas échéant au niveau de chaque composante, décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Cette partie "spécifique" est diffusée par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle). <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC) sont l'indication du nombre, de la nature, de la durée, du coefficient des épreuves ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Elles respectent un principe de diversité et doivent être en adéquation avec l'objectif de qualification visé, les modalités pédagogiques mises en oeuvre et la nécessaire progressivité des apprentissages.

Pour chaque élément constitutif (EC), les coefficients, les crédits ECTS (le cas échéant), la nature et la durée des épreuves sont précisés dans les MCC. Elles sont diffusées auprès des apprenants au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire de la formation et ne peuvent être modifiées en cours d'année, sauf cas de force majeure.

Les évaluations des connaissances et des compétences doivent, en outre, intervenir à des moments pertinents, de manière à permettre à l'apprenant de se situer utilement dans sa progression. Les équipes pédagogiques veillent à la cohérence de ces diverses modalités et en informent les apprenants (par le biais notamment du guide des études) afin d'explicitier les exigences attendues d'eux au regard des objectifs de la formation.





SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES 22-23, CETTE SECTION PEUT-ÊTRE MODIFIÉE

I - VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION

1- La validation directe des éléments de formation et des semestres

L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits européens correspondants. De même sont capitalisables les enseignements (EC) dont la valeur en crédits européens est potentiellement fixée.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

2- Validation par compensation

En Master, la compensation s'effectue au sein des BCC et des UE. Elle ne s'effectue pas entre les BCC différents. Il est possible de ne pas appliquer la compensation entre les UE au sein d'un BCC si celles-ci correspondent à des compétences non compensables

3- La validation du diplôme

Le diplôme s'obtient soit par acquisition des 4 BCC constitutif du parcours.

Le diplôme de master histoire de l'art s'obtient quand les 120 crédits affectés aux blocs de connaissances et de compétences des quatre semestres sont acquis

4- L'attribution des mentions

Les mentions sont données au diplôme de Licence histoire de l'art et archéologie selon la nomenclature suivante :

- « Assez bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;
- « Bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- « Très bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

II. ORGANISATION DES ÉVALUATIONS

1- Les règles d'assiduité aux enseignements et d'accès aux évaluations

Les règles d'assiduité aux enseignements valent règles d'assiduité aux évaluations continues. La présence à tous les travaux dirigés et tous les travaux pratiques (TP, TD) est obligatoire. **L'absence justifiée ou injustifiée** à un examen terminal interdit l'obtention de l'EC, de l'UE, du BCC et du semestre correspondant pour la session en cours. La mention ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) est saisie et le résultat « Défaillant » sont reportés sur le procès-verbal. Seuls un certificat médical, un arrêt de travail (pour les stagiaires de la formation professionnelle) ou une attestation validée par le responsable pédagogique de l'enseignement concerné peuvent justifier une absence. Le justificatif de l'absence est fourni au secrétariat pédagogique de la formation ou au responsable de l'enseignement, en fonction de l'organisation en place dans la composante, au plus tard 72 heures après l'absence.

Les absences aux contrôles continus et aux examens terminaux sont rapportées au CROUS dans le cadre du contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers. Elles entraînent une suspension du versement de la bourse par le CROUS et, le cas échéant, la production d'un ordre de reversement.

2- Les modalités d'organisation des évaluations

Les contrôles de connaissances peuvent être organisés tout jour ouvrable, dans les périodes d'enseignement ou d'examens

3- Le déroulement des évaluations

La convocation des étudiants aux épreuves terminales d'évaluation (écrites et orales) est faite par voie d'affichage, sur des panneaux réservés à cet effet, ou dans l'ENT des étudiants, au moins 15 jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve. Une convocation individuelle est envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité dans le cadre d'aménagements spécifiques (étudiants en situation de handicap en particulier).

4- L'organisation des jurys

Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, la direction de la composante nomme annuellement, par délégation, du président de l'université, le président et les membres des jurys. Le jury est organisé à la mention et peut donner lieu à des séances de préparation à l'échelle d'un ou de plusieurs parcours. Le jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs et d'enseignants parmi lesquels le président du jury.

Important : Frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9 000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.



Les aménagements des études pour les publics spécifiques

Conformément à l'article 10 de l'Arrêté du 30 juillet 2018 fixant le Cadre national des formations de Licence, Licence professionnelle et Master, des aménagements pédagogiques spécifiques, des formes d'enseignement, des emplois du temps et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont proposées au bénéfice de certaines catégories d'étudiants.

Il s'agit des :

- étudiants occupant un emploi dans le secteur privé ou public pendant l'année universitaire en cours et ayant une activité salariée continue et régulière tout au long de l'année universitaire à raison de 10 à 15h par semaine ou une activité salariée continue et régulière de 15h par semaine au cours d'un semestre
- étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante, la vie associative, étudiants engagés dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association régie par la [loi du 1er juillet 1901](#), d'une activité militaire dans la réserve opérationnelle, d'un engagement de sapeur-pompier volontaire, d'un service civique, élus étudiants (contrat d'aménagement d'études téléchargeable sur le site de l'Université)
- étudiants bénéficiant du statut national étudiant-entrepreneur (délivré par le MESRI)
- étudiantes enceintes (sur justificatif médical)
- étudiants chargés de famille (sur justificatifs)
- étudiants engagés dans plusieurs cursus (sur proposition de la direction de composante)
- étudiants en situation de handicap ou atteints d'affection invalidante reconnues par le médecin du SUMPPS (dossier à retirer dans les BVE-H de campus)
- étudiants artistes de haut niveau (sur étude des justificatifs et du dossier à retirer auprès du Service Culturel – Charte de l'étudiant artiste de haut niveau disponible sur le site)

- étudiants sportifs de haut niveau (sur étude des justificatifs et du dossier à retirer auprès du SUAPS
– Charte du sportif de haut niveau disponible sur le site)
- étudiants inscrits à l'Association Sportive (AS) sur justification de participation aux séances d'entraînement de l'AS et aux compétitions de la FFSU
- étudiants inscrits dans des formations à distance
- étudiants en exil (dispositif PILOT et FLE en exonération de droits d'inscription, sur étude du dossier)

Les informations et documents sont accessibles sur le site de l'université : <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

Les étudiants en situation de handicap



Sont concernés les étudiants qui rentrent dans le cadre fixé par la définition du handicap apportée par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : « Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » Les étudiants doivent fournir les justificatifs de cette situation.

L'étudiant peut bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'un plan de compensation pour les études et/ou d'un aménagement d'évaluations proposés par la Commission Handicap Plurielle d'établissement (CHPE). La CHPE se prononce en tenant compte de l'avis du médecin du Service inter-universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) agréé MDPH, et de la composante représentée par son référent handicap enseignant, pour les aspects pédagogiques. Les dispositions mises en place lors des évaluations sont sous la responsabilité de la composante. L'étudiant doit renouveler sa demande à chaque rentrée universitaire. Une procédure simplifiée de reconduite à l'identique des mesures d'aménagement est ouverte dès le mois de juillet pour les situations qui ne nécessitent pas de modification.



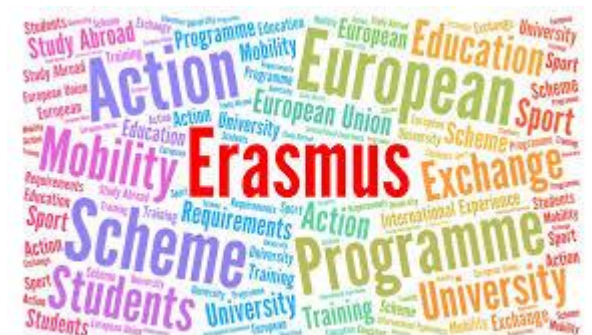
Se repérer dans l'université, Sur le Campus :

- Téléchargez le **plan d'accès** sur la page d'accueil du site de l'université (université/info-pratiques).
<https://www.univ-lille.fr/plan-contact/>
- Consultez régulièrement le **site web de Lille** pour découvrir votre nouvel environnement universitaire : <https://www.univ-lille.fr/>

Organiser son travail : suivre les cours

- Connectez-vous à votre ENT grâce à votre identifiant et mot de passe fournis sur les certificats de scolarité qui accompagnent votre carte Étudiant et prenez l'habitude de consulter régulièrement votre messagerie Lille qui se présente sous la forme : prenom.nom@etu.univ-lille.fr : vous y recevrez des informations d'ordre pédagogique et administratif liées à votre scolarité.
- Consultez l'onglet Campus, rubrique Services et outils numériques/bureau virtuel/connexion.
- Procédez, sur l'ENT, à votre inscription pédagogique (IP) pour valider vos choix de parcours ou d'options et pour vous inscrire aux examens (inscription indispensable qui suit l'inscription administrative).
- Consultez l'onglet Études, rubrique Foire aux questions.
- Prenez rapidement connaissance **du calendrier universitaire** pour mesurer la densité du travail à fournir (période de cours et d'examen).
- Sollicitez vos enseignants, dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours sur la plateforme dédié, dans l'espace « Échanges autour du cours »

- **Construisez votre projet d'études et/ou professionnel** en contactant SUAIO (Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation) pour vous informer, être conseillé et accompagné dans vos choix d'orientation et de changement de filières : <https://www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/>
- Consultez l'onglet Études, rubrique S'orienter. ➡
- **Construisez votre projet d'insertion professionnelle** avec le **BAIP** (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle), pour la recherche de stages (en France ou à l'étranger), la rédaction de lettres de motivation, CV, ou encore la création d'activité* grâce au Hubhouse : <https://www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/stages-et-emplois/>
- Consultez l'onglet Études, rubrique Préparer son insertion. ➡
- **Construisez votre projet de mobilité internationale** avec le service des **Relations internationales** pour vous informer sur les programmes d'échanges (séjours d'étude en Europe, au Québec, en Amérique, au Japon: <https://international.univ-lille.fr/>
- Consultez l'onglet International, rubrique Partir à l'étranger. ➡





BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT

Sollicitez :

- Le **Relais Handicap** dès à présent si vous avez des besoins spécifiques en cas de situation de handicap ou de grave maladie.

- <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap/>



- Le **Centre service CROUS**, pour des informations sur les bourses et les aides financières, le logement, les jobs étudiants et rencontrer une assistante sociale.

- <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/logement/>



- Le **Centre de Santé des Étudiants**, en cas de soucis de santé, de stress... Les consultations y sont gratuites.

- <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/centre-de-sante-des-etudiants/>



- Le **Relais scolarité Pont-de-bois** pour résoudre tout problème administratif lié à votre scolarité (inscription administrative, inscription pédagogique, diplômes...).

- <https://www.univ-lille.fr/boite-a-outils-rentree/>

PARTICIPER À LA VIE ÉTUDIANTE

Contactez le **Bureau de la Vie Étudiante** pour :

- Monter un projet et avoir des informations sur les aides financières spécifiques.
- Rejoindre une association étudiante : culture, sport, solidarité, humanitaire, handicap, association liée à une formation... et participer à l'animation du campus.
- Être bénévole, avoir une démarche solidaire.
- <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/vie-associative-et-engagement-citoyen/>

Se cultiver et se divertir. Sur le campus

- Informez-vous auprès du service **Action Culture** sur les nombreuses manifestations culturelles* organisées sur le campus : spectacles de théâtre, musique, danse, expositions...
- Découvrez le **Kino-Ciné**, salle de cinéma d'Art et Essai, pour voir des films toute l'année à des tarifs préférentiels.
- <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/culture/>

Faire du sport. Sur le campus

- Pratiquez l'une des 30 activités sportives* proposé par le SUAPS (Service des sports de Lille) : trouvez la vôtre et inscrivez-vous gratuitement !
- Envie de porter un projet sportif, de le créer et de l'organiser ? Contacter l'association sportive.
- <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/sport/>





Vous restaurer. Sur le campus

- Rendez-vous au RU, Brasserie des 3 Lacs, Crous Gourmand, Tout frais tout léger, la Pastella... Grâce à votre carte étudiant multiservice, chargeable en espèces ou par carte bancaire.
 - Profitez, dans le hall du bâtiment B, de tables, de chaises et de micro-ondes sont à votre disposition.
- <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/restauration/>



Se tenir informé des actualités de l'université

Inforum, le blog de l'université Lille, la web TV mais aussi Facebook, Twitter, Google +, Pinterest, votre ENT... Autant de sources d'informations à consulter régulièrement concernant votre formation, la vie culturelle et la vie universitaire, les échanges internationaux, l'agenda de la recherche de l'université Lille et bien d'autres sujets... pour vous sentir pleinement intégré à la vie universitaire de votre campus !



LES BIBLIOTHÈQUES ET LES CENTRES DE RECHERCHES

Accessibles aux étudiants, enseignants, chercheurs et chercheuses, personnels ainsi qu'aux personnes extérieures à l'université, les bibliothèques universitaires et Learning centers couvrent l'ensemble des champs disciplinaires des formations proposées à l'Université de Lille.

<https://www.univ-lille.fr/bibliotheques-universitaires-et-learning-centers/>

Ne négligez pas également :

- Le système du prêt entre bibliothèques, qui vous permet souvent d'avoir accès à des ouvrages qui ne sont pas disponibles près de chez vous <http://www.abes.fr/Sudoc/Pret-entre-bibliotheques-PEB>



- Les ressources électroniques : https://lillocat.univ-lille.fr/discovery/search?vid=33UDLILLE_INST:ULILLE

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque Humanités →

Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage

Ouverture et services :

Du lundi au jeu : 8h à 20h et le vendredi de 8h à 19h

Ouverture les samedis de 9h à 13h à partir du 1er octobre 2022.

Bâtiment A, forum-1, salle A1-727.

Responsable : Frédéric Gendre

Adjointe : Valérie Cazin

Contact : 03 20 41 61 81 – bhuma@univ-lille.fr



Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

Twitter : @BHUMA_UnivLille

Instagram : @BHUMA_UnivLille

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma>

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 70 000 monographies, dont 55 000 cataloguées, ainsi que plus de 770 titres de périodiques. Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation).

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD (Lillocat). La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques :

<https://lillocat.univ-lille.fr/>

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque).
- Des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
- Un poste informatique est dédié à la correction orthographique et syntaxique avec le logiciel professionnel ANTIDOTE.
- Une séance hebdomadaire de travail sur la recherche documentaire et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de bhuma@univ-lille.fr (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours).

L'équipe de la bibliothèque accorde une attention particulière à l'aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches documentaires. N'hésitez pas à la solliciter.

Animation culturelle et scientifique :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats (littéraires, artistiques ou philosophiques). Des ateliers d'écriture littéraire et des séances de lecture publique (La Sirène) sont ouverts à tous. De nombreux événements y prennent place pendant l'année, en lien direct avec les cours (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre). Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr> ainsi que sur les réseaux sociaux.

Bibliothèque Michelet →
HISTOIRE – GÉOGRAPHIE - HISTOIRE DE L'ART
Bâtiment A – Salle A2.398

L'équipe

Responsable : Sandrine Gimenez - sandrine.gimenez@univ-lille.fr

Adjointe : Élodie Plancot - elodie.plancot@univ-lille.fr

Mail de contact : bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

Tél : 03 20 41 62 73

Horaires d'ouverture (à partir du 19 septembre 2022) :

Lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

Horaires pendant les pauses pédagogiques : lundi au vendredi de 9 h à 18 h

Fermeture les jours fériés et 2 semaines à Noël

Retrouvez-nous sur le web :

Site web : <https://michelet-biblio.univ-lille.fr/>

Page web : <https://bushs.univ-lille.fr/reseau/michelet/>

Présence sur les réseaux sociaux :

Twitter : @Michelet_ULille

Instagram : michelet_ulille

Facebook : @BibliothequeMicheletULille



Présentation de la Bibliothèque

* Les collections

La bibliothèque Michelet propose plus de 33 000 ouvrages en **histoire-géographie** et en **histoire de l'art** disponibles en grande partie en libre-accès. Les documents se présentent sous la forme de monographies, usuels, catalogues d'exposition, actes de colloque et de périodiques. Certains ouvrages et périodiques sont classés en réserve. Leur consultation se fait sur demande à l'accueil de la bibliothèque.

- Pour l'histoire-géographie :

Le fonds en histoire concerne les périodes *médiévale, contemporaine* et *moderne*.

La documentation en histoire médiévale de l'Université de Lille est labellisée "**Collection d'excellence**" (Collex)

La **cartothèque** rassemble 200 cartes de géographie et d'histoire, des cartes topographiques et de photographies satellites. Elle est consultable sur : <https://michelet-biblio.univ-lille.fr/cartotheque>

Le **fonds documentaire "Concours"** aide les étudiants à préparer le CAPES en histoire-géographie et l'agrégation d'histoire.

- Pour l'histoire de l'art :

Le fonds en histoire de l'art porte principalement sur la *peinture, le dessin, la gravure, la sculpture et l'architecture et l'urbanisme*. Il inclut aussi la *muséologie, la muséographie, l'histoire du patrimoine régional et mondial*. En "arts divers" sont regroupés le *design, le vitrail, la tapisserie, les arts décoratifs, les arts du livre*, etc.

* Les équipements et espaces de travail disponibles

La bibliothèque dispose de 200 places dont :

- **4 espaces de co-working** (5 personnes par box et sur réservation à l'accueil de la bibliothèque).
- **Une salle de travail collaborative spécial Concours** : la salle Bouvier est destinée prioritairement aux étudiants préparant les concours de l'enseignement en histoire-géographie.
- **4 postes informatiques** pour les recherches documentaires et un agrandisseur de texte destinés aux malvoyants.

La bibliothèque participe à la réalisation d'expositions, des cafés-lecture, à la bourse aux livres et organise des visites guidées.

Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité



Bâtiment B, niveau 0

Département Langues et cultures antiques

- Responsable : M. Christophe Hugot
Tél. 03.20.41.64.07 – Courriel : bsa@univ-lille.fr



Ouverture du lundi au vendredi (9h–17h30). Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours (des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances).

Une extension des horaires à 8h–20h, du lundi au vendredi, est envisagée pour la rentrée universitaire 20

Labellisée « Collection d'excellence » (CollEx) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant plus de 40.000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).22-2023.

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, au concours, ...) sont en consultation sur place uniquement.

Site de la BSA : <https://bsa.univ-lille.fr/>

La bibliothèque sur les réseaux sociaux :

Insula, le blog : <https://insula.univ-lille3.fr/>

La BSA sur Twitter et Instagram : @bsaLille3

Chaine Youtube : www.youtube.com/channel/UCcwIfHvfkmaDQfuh1W67DoQ

Bibliothèque Jacques-Vandier →

Bibliothèque de recherche rattachée à l'UMR 8164 HALMA
Bâtiment B – Salle B3 102

Responsable : Mme Sylvie VÉRITÉ

Tel. + 33 3 20 41 70 68

Courriel : sylvie.verite@univ-lille.fr

Web : <https://bibliotheque-vandier.univ-lille.fr/>



Horaires d'ouverture : Lundi (13h00–17h00), Mardi/ Mercredi (8h30–12h00 et 13h00–17h00), Jeudi (13h00–17h00)
Vendredi (8h30–12h00 et 13h00–16h00)

Domaines couverts : Égypte et Soudan ancien.

Conditions d'accès : la bibliothèque est ouverte aux chercheurs et aux étudiants à partir du master 1, pour les étudiants de licence 2 ou 3 ayant des exposés ou un TER (Travail d'Étude et de Recherche) à préparer. Pour tout autre demande d'accès s'adresser à un responsable. La bibliothèque ne pratique pas de prêt. Les documents sont consultables uniquement sur place.



Bibliothèque Georges-Lefebvre

Bibliothèque de recherche rattachée à l'UMR 8529 IRHiS

Bâtiment A, niveau Forum -1, salle A1 217

Responsable : Mme Corinne HÉLIN

Tél. + 33 3 20 41 63 62

Courriel : corinne.helin@univ-lille.fr ; Web : <https://bibirhis.hypotheses.org/>



Horaires d'ouverture : Lundi (9h–12h30 ; 14h–17h30), Mardi, mercredi, jeudi (9h–17h30), Vendredi (9h–13h)

La Bibliothèque Georges-Lefebvre est la bibliothèque de recherche du laboratoire IRHiS UMR 8529 Institut de Recherches Historiques du Septentrion, elle est spécialisée en histoire régionale. Son fonds documentaire compte environ 51 000 ouvrages et plus de 600 titres de périodiques en histoire et histoire de l'art, des périodes allant du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Des fonds plus spécifiques ont été développés en histoire des sciences et des techniques, cultures visuelles, mode, guerre, haut Moyen Âge, etc.

Aucun prêt n'est possible, la bibliothèque Georges Lefebvre est une bibliothèque de consultation sur place uniquement.

HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, LITTÉRATURE DES MONDES ANCIENS (HALMA)

UMR 8164 (Université de Lille, CNRS, MC)

Bâtiment E, quartier Ouest (à côté de la Maison de la Recherche)

Directeur : Mme Sandrine HUBER

Directeurs adjoints : MM. Philippe ABRAHAMI et Charles DELATTRE

Gestionnaire-Valorisation de la Recherche : Mme Anne-Sophie Furry

Tél./Fax : + 33 3 20 41 68 30 ou 71 13

Courriel : halma@univ-lille.fr , Site : <https://halma.univ-lille.fr>



HALMA est une Unité Mixte de Recherche (8164), qui associe trois tutelles principales : l'[Université de Lille](#), le [CNRS](#) et le [ministère de la Culture](#), avec une tutelle secondaire, l'[INRAP](#), et des partenaires institutionnels. Elle constitue l'un des pôles français de référence dans le domaine des Sciences de l'Antiquité. Équipe pluridisciplinaire, HALMA associe étroitement archéologues, historiens, philologues et plus généralement spécialistes des cultures antiques. Son champ de recherches s'étend sur un arc chronologique vaste, de la préhistoire jusqu'à l'Antiquité la plus tardive. L'aire géographique couverte par les différents chercheurs d'HALMA est centrée sur le bassin Méditerranéen et l'Europe du nord et se déploie de l'Atlantique jusqu'au Moyen-Orient.

La programmation scientifique d'HALMA se développe en 2020-2025 en 3 thèmes de recherches et 1 laboratoire de prospective :

Thèmes de recherche

- Cultures, espaces et territoires
- Identités, pratiques et représentations
- Corpus, traditions et réceptions

Laboratoire de prospective

- Vivre et mourir, s'affaiblir et guérir, le corps dans tous ses états : vulnérabilité, soins et souci de soi

La liste des activités archéologiques de terrain peut être consultée sur la page suivante :

<https://halma.univ-lille.fr/vie-scientifique/activites-de-terrain/>

INSTITUT DE RECHERCHES HISTORIQUES DU SEPTENTRION (IRHiS)



UMR 8529 (Université de Lille, CNRS)

Bâtiment A, niveau Forum -1

Directeur : M. Charles MÉRIAUX

Directrice adjointe en charge des Humanités numériques : Mme Élise BAILLIEUL

Directrice adjointe en charge des doctorants : Mme Marie DERRIEN

Directeur adjoint en charge des partenariats internationaux : M. Christophe FLETCHER

Secrétaire générale-Valorisation de la recherche : Mme Christine AUBRY

Courriel : christine.aubry@univ-lille.fr

Web : <https://irhis.univ-lille.fr/>

L'IRHiS a pour objectif de porter une recherche scientifique de très haut niveau, en structurant des équipes fortes sur les thèmes de l'histoire de l'art, de l'histoire économique et sociale, en déclinant les échelles d'étude, du local à l'international. Il joue un rôle moteur dans la construction de thèmes émergents interdisciplinaires : Cultures Visuelles/*Visual Studies*, Études mémorielles et patrimoniales, *War studies* et conflits.

Il contribue :

- À développer, dans un cadre transfrontalier et européen, un pôle de recherche reconnu nationalement et internationalement en matière d'histoire et d'histoire de l'art (du Moyen Âge à nos jours).
- À former les étudiants à la recherche, les insérer dans le monde académique et favoriser leur insertion professionnelle.
- À renforcer les thématiques qui forment le socle scientifique de notre unité : images, langages et réception artistiques, savoirs et circulations économiques, analyses, représentations, interactions des territoires et des sociétés.
- À affirmer de nouvelles spécificités : il s'agit d'établir grâce à une forte interdisciplinarité l'émergence de nouvelles thématiques (innovation, santé, *care*).
- À diffuser la culture scientifique et valoriser la recherche auprès d'un large public en relation avec divers partenaires (MESHS, associations et collectivités territoriales)

Le centre documentaire de l'IRHiS est la bibliothèque Georges-Lefebvre (voir *supra*).

Les unités de recherche associées à la Faculté, c'est aussi :

- L'équipe d'accueil ALITHILA (Analyses littéraires et histoire de la langue),
- Le CEAC (Centre d'étude des arts contemporains),
- STL (Savoirs, Textes, Langage)

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ

GAUL – Groupement archéologique universitaire lillois

Bureau E1.02

Courriel : gaullille@gmail.com



Ensemble d'étudiants en archéologie de l'Université de Lille, le GAUL est une association aux rôles pédagogiques variés. Cette association est ouverte à tous les étudiants d'horizons divers dès la Licence, ainsi qu'au grand public qui souhaite promouvoir l'archéologie. Les objectifs essentiels sont :

D'aider les étudiants en archéologie et en histoire dans leur travail : tutorat, aide aux exposés, annales, etc.
De promouvoir l'activité archéologique par le biais d'offres de stage, de rencontres avec des professionnels, d'expositions et d'excursions
De rendre des services aux étudiants : mise à disposition de documentation scientifique, vente de truelles, etc.
La mise en ligne d'un site web comprenant l'actualité de la recherche et de l'association, ainsi qu'un forum
L'édition d'un journal, le *Journal du GAUL*, traitant de sujets liés à l'archéologie et à l'université.

PHÉBUS – Association des étudiants en histoire de l'art

Bâtiment A – Salle A2 358 –

Tél : +33 3 20 41 61 38 – Courriel : phebus.lille3@gmail.com



Phébus est la seule association d'histoire de l'art de l'université de Lille.

Notre but principal est de vous guider. Nous sommes un lien entre les professeurs et les étudiants, pour cela nous proposons notre aide pour vos exposés, des compléments bibliographiques ou des annales.

Notre association organise également de nombreux voyages en France et à l'étranger, avec la présence des professeurs qui vous accompagnent tout au long de l'année. Nous mettons aussi notre local à votre disposition où vous trouverez des magazines spécialisés, un ordinateur muni d'une connexion internet et d'une imprimante. Nous vous proposons aussi du thé et du café gratuit, ainsi que des boissons à des prix défiant toute concurrence. Adhésion : 3 euros.

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>
Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr
03.62.26.91.16



ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET

Au quotidien, l'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder :

aux applications pratiques

aux alertes et actualités de l'université

à l'intranet proposant des informations, documents et contacts, classés par thèmes (aides et accompagnement, scolarité, orientation-insertion, vie pratique...)

à la plateforme pédagogique Moodle

C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. **ent.univ-lille.fr**

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,

de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur·rice·s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**



PACTEs

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :
vous approprier une méthodologie de travail universitaire, tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire, vérifier la maîtrise des outils numériques.
D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIG BLUE BUTTON

La plateforme pédagogique Moodle vous donne la possibilité de créer un espace de classe virtuelle intégré dans votre cours, vous permettant des échanges synchrones avec vos étudiants en groupe classe.

ACCÉDER À CES OUTILS

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, btravail collaboratif...).

infotuto.univ-lille.fr

CONTACTS DE L'UNIVERSITÉ

CAMPUS PONT-DE-BOIS	
• Faculté des Humanités (Départements arts / histoire / histoire de l'art et archéologie / langues et cultures antiques / lettres modernes / philosophie / sciences du langage) • Faculté des langues, cultures et sociétés (Départements Angellier - études anglophones / études germaniques, néerlandaises et scandinaves / études romanes, slaves et orientales) • Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires (institut des sciences sociales - sauf pour relais inscriptions, voir campus Cité scientifique) • Département sciences de l'Information et du document • Faculté PsySEF (départements psychologie / sciences de l'éducation et de la formation) • Institut universitaire de formation des musiciens intervenants (CFMI)	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
BATIMENT A - ENTREE A8	
SCOLARITÉ Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, ... Relais scolarité Pont-de-Bois • 03.20.41.60.35 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant INTERNATIONAL Service des relations internationales Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale • erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus) • intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe) • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant) • incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant) • exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français) • titredesejour@univ-lille.fr Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://lilligo.univ-lille.fr/#/ Dépt. d'enseignement du français pour les étudiants de l'international (CLIL Pôle DEFI) • 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr	Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO) (Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...) • 03.20.41.62.46 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIPiille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) / Tél. : 03 20 41 63 43 (stages) Pôle transversalité • dif-transversalite-pdb@univ-lille.fr Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.41.60.95/97 • https://pepité-nord.pépitézy.fr/fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus • 03.20.41.73.26 / 73.97 bveh.pdb@univ-lille.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00
BATIMENT B	
Centre de ressources en langues (face amph B3) https://clil.univ-lille.fr • 03 20 41 68 13 crl@univ-lille.fr	
BÂTIMENT F	
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SHS • 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales	
BATIMENT A (Entrée face parking Kino)	
Formation continue et alternance • 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formationpro.univ-lille.fr	

BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
SCD - Bibliothèque universitaire centrale • 03.20.41.70.00 • https://bushs.univ-lille.fr/	Service culture • culture.univ-lille.fr
COMPLEXE SPORTIF	
SUAPS (sports) • 03.20.41.62.69 • sport.univ-lille.fr	

CONTACTS DE L'UNIVERSITÉ

CAMPUS CITE SCIENTIFIQUE

- Faculté des sciences et technologies (biologie / chimie / informatique / physique / électronique, énergie électrique, automatique-ECA / mathématiques - MIAHS / mécanique / sciences de la terre)
- Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires (institut des sciences économiques et du management / institut des sciences sociales / institut des sciences sociales / institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille)
- Faculté PsySef (Dép. sciences de l'éducation et de la formation - ex SEFA) sauf pour relais inscriptions - voir campus Pont-de-Bois
- Polytech Lille
- IUT de Lille, site de Villeneuve d'Ascq

BATIMENT A5

SCOLARITÉ
Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc
Relais scolarité Cité scientifique

- 03.62.26.84.30
- <https://assistance.univ-lille.fr/scolarité/etudiant>

Contact spécifique pour IUT de Lille | Tél. : +33 (0)3 59 63 22 70

LILLIAD LEARNING CENTER INNOVATION

Lilliad
03.20.43.44.10
lilliad.univ-lille.fr

BATIMENT A8

Pôle transversalité

- dif-transversalité-cs@univ-lille.fr

BATIMENT A3

VIE ÉTUDIANTE - Bureau de la vie étudiante et du handicap
Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus

- 03.62.26.80.03 | bveh.cs@univ-lille.fr

INTERNATIONAL - Service des relations internationales
Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale

- erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus)
- intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe)
- maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel)
- outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant)
- incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant)
- exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français)
- titredesejour@univ-lille.fr

Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner !
Disponible sur App Store et en version web : <https://ulillgo.univ-lille.fr/#/>

BATIMENT SUP

Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO)
(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)

- 03.62.26.86.93
- orientation@univ-lille.fr

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)
Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille

- Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-citescientifique@univ-lille.fr
- Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-citescientifique@univ-lille.fr
- Tél. : 03 20 05 87 41 (accueil) / Tél. : 03 20 05 87 47 (stages)

Pépité (entrepreneuriat)

- 03.20.43.40.59
- <https://pepité-nord.pepitizy.fr/fr>

Centre de ressources en langues (face amphi B3)
<https://clil.univ-lille.fr>

- 03 20 05 86 54 | crl.cite-scientifique@univ-lille.fr

A PROXIMITE DU BATIMENT M1

SANTÉ
Centre de santé de l'étudiant

- 03 62 26 93 00

ESPACE CULTURE

Service Culture
culture.univ-lille.fr

BATIMENT COSEC

SUAPS (sports)

- 03.20.43.43.54
- sport.univ-lille.fr

BÂTIMENT P3

ÉTUDES DOCTORALES
École doctorale régionale SPI

- 03.20.43.65.19
- <https://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales/>

BÂTIMENTS B6 ET B8

Formation continue et alternance

- 03 62 26 87 00 / dfca-citescientifique@univ-lille.fr
- formationpro.univ-lille.fr

BÂTIMENT SN2

ÉTUDES DOCTORALES
École doctorale régionale SMRE

- 03.20.43.40.62
- <https://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales/>

BÂTIMENT SH1

ÉTUDES DOCTORALES
École doctorale régionale SESAM

- 03.20.43.67.52
- <https://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales/>

CONTACTS DE L'UNIVERSITÉ

CAMPUS MOULINS-LILLE	
• Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales et ses instituts • IAE Lille University School of Management (sites IAE Vieux Lille et Moulines)	
BATIMENT F	BATIMENT C
SCOLARITÉ <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, annulation, remboursement, etc</i> Relais scolarité Moulines-Lille • 03.20.90.75.30 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant	Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> • 03.20.90.75.43 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIPiille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-moulineslille@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-moulineslille@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 90 75 11 (stages) / 03 20 90 75 10 (accueil) Pôle transversalité • dif-transversalite-lmr@univ-lille.fr
BATIMENT T	BATIMENT B
Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.90.77.91 • https://pepité-nord.pepitizy.fr/fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i> • 03.20.90.76.15 bveh.moulineslille@univ-lille.fr	BIBLIOTHEQUE Droit-Gestion • 03.20.90.76.67 https://budroitgestion.univ-lille.fr/
	125, BVD D'ALSACE
	SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SJPG • 03.20.90.55.55 • https://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales/ SUAPS (sports) • 03.20.41.62.69 • sport.univ-lille.fr	INTERNATIONAL - Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i> • erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus) • intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe) • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant) • incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant) • exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français) • titredesejour@univ-lille.fr Des questions sur ta mobilité ? ULilGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://ulilgo.univ-lille.fr/#/

CONTACTS DE L'UNIVERSITÉ

CAMPUS ROUBAIX-TOURCOING	
Le campus de Roubaix-Tourcoing ne possède pas de relais pour la plupart des services cités ci-dessous. Les étudiants de l'IAE, site Roubaix et de l'IUT de Lille, site de Roubaix sont invités à se rapprocher du campus Moulins-Lille et ceux des départements LEA, infocom et arts plastiques du campus Pont-de-Bois	• Faculté des langues, cultures et sociétés (département des langues étrangères appliquées) • IAE Lille University School of Management (site Roubaix) • IUT de Lille, site de Tourcoing • IUT de Lille, site de Roubaix • Département infocom • Faculté des humanités, pôle arts plastiques
CAMPUS MOULINS-LILLE	CAMPUS PONT-DE-BOIS
SCOLARITÉ (BATIMENT F) Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc Relais scolarité Moulins-Lille • 03.20.90.75.30 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation - SUAIO (BATIMENT C) (Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...) • 03.20.90.75.43 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP (BATIMENT C) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIPiille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-moulinslille@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-moulinslille@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 90 75 11 (stages) / 03 20 90 75 10 (accueil) VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap (BATIMENT T) Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus • 03.20.90.75.13 bveh.moulinslille@univ-lille.fr Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.90.77.91 • https://pepité-nord.pépityzy.fr/fr SUAPS (sports) • 03.20.41.62.69 • sport.univ-lille.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00	SCOLARITÉ (BATIMENT A) Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc Relais scolarité Pont-de-Bois • 03.20.41.60.35 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant • IUT de Lille, site de tourcoing : 03 20 76 25 97 Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation - SUAIO (BATIMENT A) (Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...) • 03.20.41.62.46 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP (BATIMENT A) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIPiille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) / Tél. : 03 20 41 63 43 (stages) Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.41.60.95 • https://pepité-nord.pépityzy.fr/fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap (BATIMENT A) Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus • 03.20.41.73.26 bveh.pdb@univ-lille.fr SUAPS (sports) • 03.20.41.62.69 • sport.univ-lille.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00

INTERNATIONAL - Service des relations internationales

Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale

- erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus)
- intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe)
- maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel)
- outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant)
- incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant)
- exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français)
- titredesejour@univ-lille.fr

Des questions sur ta mobilité ? ULILGO est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : <https://ulilgo.univ-lille.fr/#/>

CONTACTS DE L'UNIVERSITÉ

CAMPUS SANTE	
UFR SCIENCES DE SANTE ET DU SPORT : • Faculté de pharmacie • Faculté d'odontologie • Faculté d'ingénierie et management de la santé - ILIS • Faculté de Médecine • Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique - FSSEP	
SCOLARITÉ <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc</i> Relais scolarité Santé • 03.20.62.76.02 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i> • 06.74.52.94.26 bveh.chr-sante@univ-lille.fr Pépité (entrepreneuriat) • https://pepité-nord.pepitizy.fr/fr SUAPS (sports) • 03 20 53 50 89 • sport.univ-lille.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00	INTERNATIONAL - Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i> • erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus) • intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe) • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant) • incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant) • exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français) • titredesejour@univ-lille.fr <i>Des questions sur ta mobilité ? ULilGo est là pour t'accompagner !</i> <i>Disponible sur App Store et en version web : https://ulilgo.univ-lille.fr/#/</i> Le campus Santé ne possède pas de relais BAIP et SUAIO. Les étudiants sont invités à se rapprocher du campus Moulins-Lille : Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> • 03.20.90.75.43 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIPiille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-moulinslille@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-moulinslille@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 90 75 11 (stages) / 03 20 90 75 10 (accueil)

FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS



<https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>
03 20 41 63 39
aurelie.semaesse@univ-lille.fr